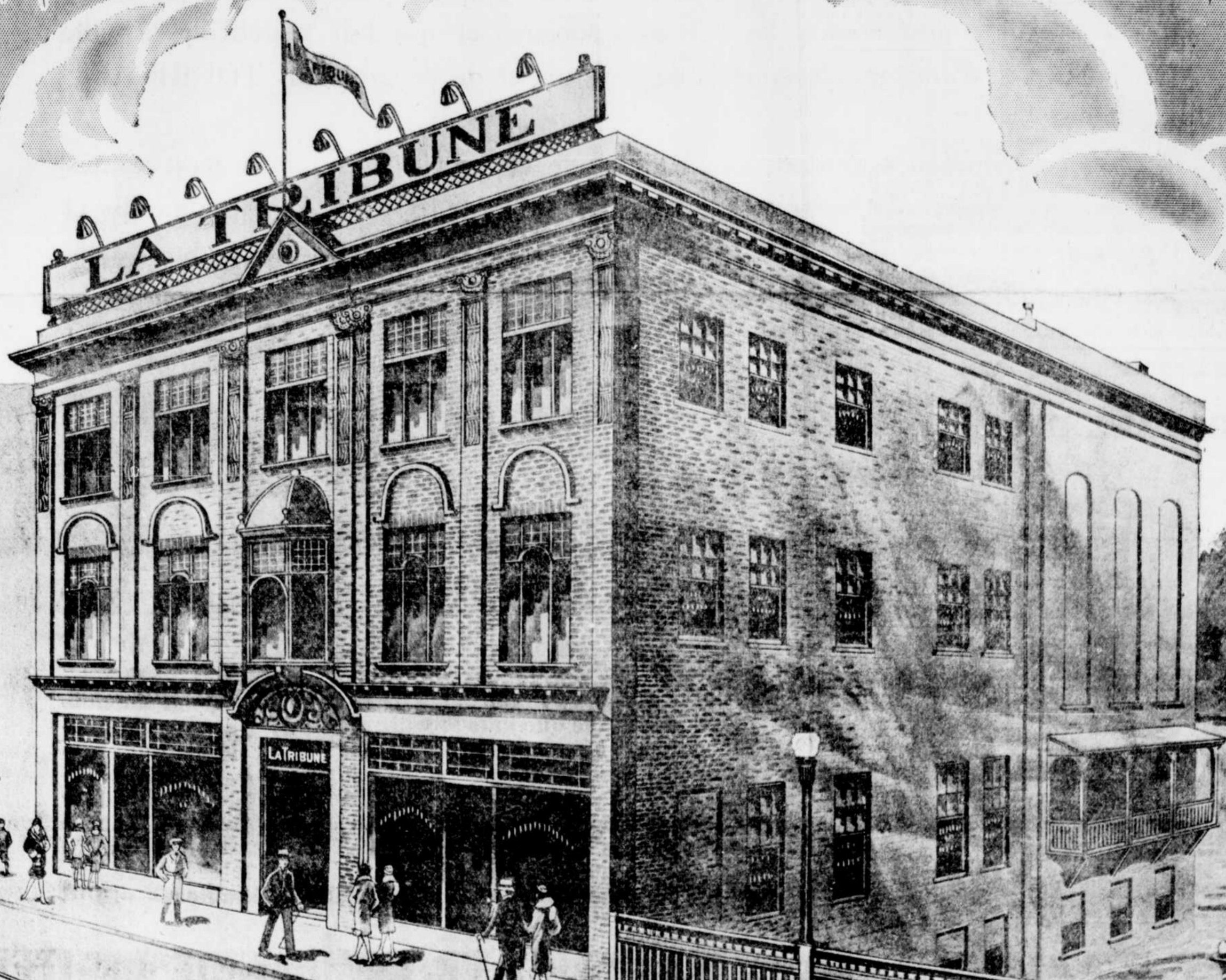


Le nouveau Immeuble

de

LA TRIBUNE



L'atelier et l'outillage

Un établissement d'imprimerie projeté et outillé pour la production économique d'un journal ou de formes commerciales est le plus intéressant et le plus important parmi les merveilleux développements de la mécanique appliquée dont nous ayons été témoins depuis bien des années.

La publicité, comme promoteur d'affaires, est le plus efficace que la vie moderne connaisse. Il est donc manifeste que toute information concernant nos ateliers modernes est de nature à intéresser nos annonceurs et tous ceux qui ont besoin des services d'experts en publicité.

Voici donc un bref aperçu de nos ateliers et de notre outillage:

Les ateliers, divisés en cinq départements, occupent tout le sous-sol, à l'exception de la reliure et de la réserve de papier à imprimer qui occupent un grand espace au rez-de-chaussée. Chaque département est bien éclairé et bien aéré; chaque travailant à tout à sa portée, évitant ainsi toute perte inutile de temps.

Le département de la composition du journal, avec ses linotypes, le Ludlow, les tables d'imposition, le rouleau à mater et les cabinets échier pour vignettes occupent le plus grand appartement et la disposition donne un beau coup d'oeil. Tout à côté, la clicherie, la presse à journal et la réserve du papier à journal en rouleaux, occupent un espace non moins spacieux.

Un peu plus loin, la composition des travaux d'impression et le Monotype occupent un autre grand appartement et la disposition des cabinets de caractères et des tables d'imposition, donne aux typographes un certain espace leur permettant de travailler avec facilité.

Et enfin, la salle des presses, des travaux de ville où se font les circulaires, brochures et tout ouvrage commercial, comprend une Miehle Verticale automatique, d'une capacité de 3,500 impressions à l'heure, un cylindre Miehle à éditions et deux platines occupent l'appartement voisin de la composition, afin de rendre plus facile le transport des lourdes formes de la composition aux presses.

Nous disons donc qu'il y a eu de gros développements dans l'imprimerie, et c'est surtout le cas pour nos ateliers, car lors de ses débuts "La Tribune" comptait pour son outillage trois monolines, quelques fontes de caractères pour les annonces et les titres, et une presse Duplex (flat-bed).

Aujourd'hui, une rangée de six linotypes des plus modernes et une Ludlow servent à faire la composition du journal et des annonces; une monotype pour la composition des travaux d'impression et pour fournir le matériel nécessaire au journal. Ces trois méthodes de composer et de fournir du matériel sont essentielles pour l'avancement d'une grande imprimerie.

Quatre de nos linotypes sont outillées pour faire la matière à lire sur 7 points, tandis que les deux autres font le 4 points jusqu'à 36 points pour les titres ou annonces en display.

La Ludlow sert à composer la plus grande partie des titres et toutes les annonces en display. Cette nouvelle machine, très simple à opérer, est d'un grand avantage pour le typographe, mettant à sa portée une quantité illimitée de caractères toujours neufs, puisque les matrices sont de cuivre solide et coulées sur le métal. Le Ludlow élimine ainsi les caractères d'imprimerie et la distribution, les formes étant jetées et le métal est refondu dès qu'il a servi une fois.

Une autre amélioration est l'usage des mats sèches. Il y a à peine dix mois, nos ateliers employaient les "mats" humides, qui nécessitaient un séchage de dix minutes sous une faible à vapeur, lorsque l'impression de la forme était prise. Aujourd'hui avec le procédé des "mats" sèches, le séchage est éliminé, dès que la forme est passée sous le rouleau à mater, elle est prête à être envoyée à la clicherie, épargnant ainsi un temps considérable.

La plus grande de toutes les améliorations est sans contredit dans le département de la presse à journal. Nous voyons ci-dessous reproduite

l'ancienne presse avec laquelle "La Tribune" publiait son premier numéro et tout à côté est la vignette de notre presse actuelle. L'ancienne presse qui imprimait directement des caractères avait une capacité de 3,000 journaux de 12 pages à l'heure.

Aujourd'hui une puissante Duplex rotative imprime avec des formes cylindriques (c'est-à-dire une reproduction en métal de la page qui a été matée) donnant ainsi à la presse une capacité de 35,000 journaux de seize pages à l'heure.

La clicherie comprend aussi toutes les machineries les plus modernes, facilitant ainsi le moins de perte de temps possible, ce qui est essentiel dans un journal quotidien.

"La Tribune", soucieuse de toujours donner un service de tout premier ordre à ses annonceurs et clients, n'entend pas s'arrêter là et continuera d'améliorer ses ateliers afin d'être en mesure de fournir dans l'avenir un service impeccable.

ALPH. HUARD,
Surintendant.

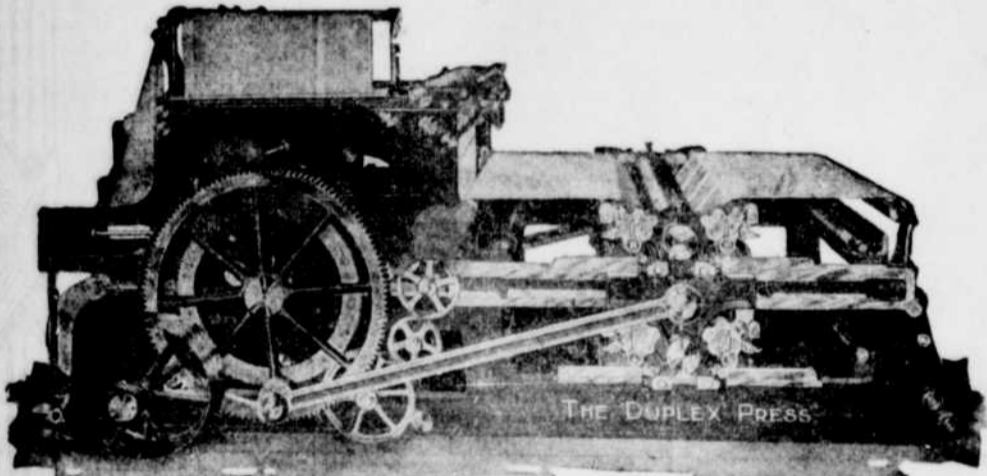
LA VIE FRANÇAISE AUX ETATS-UNIS EN 1928

La ville de New-York qui avait seulement 22,000 habitants en 1776 en comptait déjà environ 200,000 en 1928. Sur ce nombre il y avait approximativement 20,000 Français.

A cette époque la colonie française de New-York semble divisée en trois catégories: 1, les Français originaires de la Métropole, ils sont les plus nombreux; 2, les réfugiés de Saint-Dominique, chassés par la Révolution; 3, les Canadiens-Français, petite minorité.

—Ce qui distingue les grands hommes, c'est plutôt la largeur d'étendue que l'originalité. Si nous exigeons d'eux l'originalité consistant à tirer, comme une araignée le tissu de toile de leurs propres pensées; à trouver de l'argile, à fabriquer des briques; à bâtir le môle, il n'y a point de grands hommes originaux.

EMERSON



Presse Duplex, — Flat-bed, — sur laquelle s'imprima La Tribune jusqu'en 1911

LES TRAVAUX DE

PLATRAGE

dans le

Nouvel Edifice

de

La Tribune

ONT ETE FAITS

PAR

Eugène Levesque

ENTREPRENEUR PLATRIER

34 RUE WINDSOR

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE

Construire

OU FAIRE DES REPARATIONS

IL VOUS SERA

AVANTAGEUX DE NOUS

CONSULTER

J. R. ROYER

COMPAGNIE, LIMITÉE

SHERBROOKE

Contracteurs Généraux
et Manufacturiers de Bois de Construction

ont fait tous les travaux de remodelage dans le

Nouvel Edifice de

LA TRIBUNE



NOUS SOUHAITONS À LA TRIBUNE
TOUT LE SUCCÈS POSSIBLE, COMME
LE MÉRITE UNE ENTREPRISE TELLE
QUE LA SIENNE.

Il nous plaît de reconnaître publiquement le rôle que joue le journal quotidien dans le développement d'une région telle que celle de Sherbrooke. Et il nous fait plaisir aussi de constater que la population de notre région apprécie la valeur de son journal, puisque, après dix-huit années d'existence, LA TRIBUNE connaît un tel succès qu'elle puisse posséder un immeuble et une installation dont tout journal peut être fier

J. R. ROYER COMPAGNIE LIMITÉE

RUE VERSAILLES — SHERBROOKE

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX

Manufacturiers de

Portes - Châssis - Planchers - Comptoirs
Boiseries Intérieures de Qualité
Etc. - Etc.

NOTULES HISTORIQUES

Organisation commerciale et développements de la Cie de Publication de La Tribune Ltée

1910 — 1926

Malgré qu'elle ne compte pas encore vingt ans d'existence, la "TRIBUNE" de Sherbrooke a suffisamment vécu pour qu'on puisse dire d'elle qu'elle a traversé le période critique qui menace à leur début toutes les organisations de ce genre. Bien plus, les difficultés qu'elle doit surmonter dans les premières années de son existence, loin de nuire à son progrès, ont en quelque sorte servi à aiguillonner le courage et l'initiative de ses fondateurs. Le temps est passé où l'on pouvait craindre pour la survie de la "TRIBUNE" parce que celle-ci ne donnait pas tous les signes, toutes les caractéristiques d'une entreprise saine et d'une légion d'enthousiastes. Les institutions qui se développent le mieux et qui durent le plus longtemps sont celles qui sont le plus riches de naissance, mais bien celles qui, au cours de leur existence, leur envie de vivre et leur désir d'être utiles. C'est ce qu'a fait la "TRIBUNE" de Sherbrooke depuis qu'elle est révolument entrée dans la petite armée des quotidiens canadiens.

La "TRIBUNE", est-elle besoin de le dire, est fière de ses origines, fière aussi de son histoire que nous allons raconter tout à l'heure brièvement. Son champ d'action immédiate, comprend surtout les Cantons de l'Est, bien qu'il ne soit pas limité à ce territoire. Mais c'est dans cette région surtout, riche et vaste domaine, qu'elle ambitionne de rayonner et où elle cherche à justifier les espoirs de ses fondateurs.

Sans prétention à se décerner le titre pompeux de journal de combat, l'on voit dans le premier numéro de la "TRIBUNE" que celle-ci arborait en tête de son programme, la promesse de défendre les principes du catholicisme et d'aider à leur diffusion dans toute la mesure de ses moyens. On voit aussi qu'un des articles chers au programme de la "TRIBUNE" était de refléter l'opinion canadienne-française et de servir l'idéal des Canadiens-français.

La "TRIBUNE", a-t-elle atteint, au moins partiellement, ce double et noble but? Aux témoins de ses actions de répondre et de juger de son œuvre. Toutefois, et pour ce qui la concerne particulièrement, les directeurs actuels de la "TRIBUNE" ont le devoir d'affirmer, après examen de conscience, qu'ils n'ont rien négligé pour bien servir le public et pour veiller dans la mesure du possible sur les légitimes intérêts de la population catholique et canadienne-française de nos cantons.

En matière de politique, la "TRIBUNE" ne peut affirmer qu'elle n'est pas modifiée quelque peu son programme de la première heure. Elle se réclamait alors neutre sur les questions de partis politiques. Ce n'est pas tel le lieu de dire jusqu'à quel point et pour quelles raisons elle a évolué dans ce sens. On trouvera, dans une autre page du volumineux numéro-souvenir que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, quelles raisons et quelles circonstances ont animé la "TRIBUNE" à prendre fait et cause pour le seul parti politique qui, à son sens, a été parti de très longues années, servi

recteurs. On doit aussi considérer, comme un événement faisant époque dans l'histoire de la "TRIBUNE" celui de la première assemblée des actionnaires. Cette assemblée eut lieu, telle que convoquée, le 3 août 1910. Au livre des minutes, il est dit que MM. M. C. Foley, Eugène Codère, T. Biron, J. Nicol et T. Beaudin étaient présents, et que l'on nomma à l'unanimité M. Eugène Codère président de cette assemblée. Les actionnaires étaient alors au nombre de huit et on leur lut les lettres patentes qu'ils adoptèrent.

A cette assemblée, l'on procéda également à l'élection des directeurs de la compagnie, les trois premiers n'ayant été nommés que provisoirement, lors d'une réunion antérieure. En fait, l'élection eut lieu reconnaissant directeurs les personnes suivantes: MM. Dr P. Pelletier, Eugène Codère, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, E. W. Tobin, J. Nicol et T. Beaudin.

Sur proposition de M. T. Beaudin, secondé par M. J. Nicol, l'assemblée des actionnaires fut alors suspendue pour donner le temps aux directeurs élus de faire élire leurs officiers. Le résultat fut le suivant: Dr P. Pelletier, président; Eugène Codère, vice-président; T. Beaudin, secrétaire-trésorier; M. C. Foley, gérant. Cette assemblée était aussi présidée par Mgr E. C. Tanguay, M. T. Beaudin, rédigeant les minutes.

Cela dit, commençons. La "TRIBUNE", dont le premier numéro parut le 21 février 1910, obtint, après avoir rempli toutes les conditions requises et les formalités d'usage, ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil, le 17 juin 1910, pour se former en compagnie limitée, ainsi que la demande en avait été faite par les personnes suivantes: Edmond W. Tobin, M.P., Bromptonville; Mgr Edmond Charles Tanguay, prêtre, Sherbrooke; Eugène Codère, marchand, Sherbrooke; Téléphore Beaudin, commis-marchand, Sherbrooke; Alfred Beaudin, fermier, Sherbrooke; Michel A. Foley, publiciste, Montréal; Jacob Nicol, avocat, Sherbrooke et Tancrède Biron, bailli, Sherbrooke.

Dès lors, la corporation fut connue sous le nom de La Compagnie de Publication de la Tribune Limitée, avec capital initial de \$49,000. Cette charte était signée par sir Alphonse Pantaléon Pelletier et le député secrétaire, Jos. Dumont.

Les premiers directeurs de la Cie de la "TRIBUNE", ainsi qu'il est indiqué dans la charte, étaient MM. M. C. Foley, Jacob Nicol et Tancrède Biron. Ceux-ci se réunirent pour la première fois en assemblée le 20 juillet 1910. Par ailleurs, la première assemblée de la "TRIBUNE", eut lieu au bureau de la dite compagnie le 3 août 1910.

La "TRIBUNE" avait alors ses bureaux et ateliers au No 120 de la rue Wellington. A cette première assemblée des directeurs, M. Ch. Foley, élu président, annonça qu'il s'était procuré un sceau et des certificats de parts du capital-action, et qu'il avait fait préparer un code de résolutions pour être soumises aux actionnaires. Les conditions préliminaires à l'existence de la compagnie étant donc remplies, le président annonça qu'il ne restait aux directeurs provisoires qu'un seul devoir: celui d'appeler une assemblée générale des actionnaires.

C'est ce qui fut fait par lettre enregistrée et une assemblée générale fut tenue le 3 août 1910, au bureau de la "TRIBUNE", en la cité de Sherbrooke. Mgr E. C. Tanguay présida cette première assemblée des di-

recteurs. On doit aussi considérer, comme un événement faisant époque dans l'histoire de la "TRIBUNE" celui de la première assemblée des actionnaires. Cette assemblée eut lieu, telle que convoquée, le 3 août 1910. Au livre des minutes, il est dit que MM. M. C. Foley, Eugène Codère, T. Biron, J. Nicol et T. Beaudin étaient présents, et que l'on nomma à l'unanimité M. Eugène Codère président de cette assemblée. Les actionnaires étaient alors au nombre de huit et on leur lut les lettres patentes qu'ils adoptèrent.

A cette assemblée, l'on procéda également à l'élection des directeurs de la compagnie, les trois premiers n'ayant été nommés que provisoirement, lors d'une réunion antérieure. En fait, l'élection eut lieu reconnaissant directeurs les personnes suivantes: MM. Dr P. Pelletier, Eugène Codère, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, E. W. Tobin, J. Nicol et T. Beaudin.

Sur proposition de M. T. Beaudin, secondé par M. J. Nicol, l'assemblée des actionnaires fut alors suspendue pour donner le temps aux directeurs élus de faire élire leurs officiers. Le résultat fut le suivant: Dr P. Pelletier, président; Eugène Codère, vice-président; T. Beaudin, secrétaire-trésorier; M. C. Foley, gérant. Cette assemblée était aussi présidée par Mgr E. C. Tanguay, M. T. Beaudin, rédigeant les minutes.

Cela dit, commençons. La "TRIBUNE", dont le premier numéro parut le 21 février 1910, obtint, après avoir rempli toutes les conditions requises et les formalités d'usage, ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil, le 17 juin 1910, pour se former en compagnie limitée, ainsi que la demande en avait été faite par les personnes suivantes: Edmond W. Tobin, M.P., Bromptonville; Mgr Edmond Charles Tanguay, prêtre, Sherbrooke; Eugène Codère, marchand, Sherbrooke; Téléphore Beaudin, commis-marchand, Sherbrooke; Alfred Beaudin, fermier, Sherbrooke; Michel A. Foley, publiciste, Montréal; Jacob Nicol, avocat, Sherbrooke et Tancrède Biron, bailli, Sherbrooke.

Dès lors, la corporation fut connue sous le nom de La Compagnie de Publication de la Tribune Limitée, avec capital initial de \$49,000. Cette charte était signée par sir Alphonse Pantaléon Pelletier et le député secrétaire, Jos. Dumont.

Les premiers directeurs de la Cie de la "TRIBUNE", ainsi qu'il est indiqué dans la charte, étaient MM. M. C. Foley, Jacob Nicol et Tancrède Biron. Ceux-ci se réunirent pour la première fois en assemblée le 20 juillet 1910. Par ailleurs, la première assemblée de la "TRIBUNE", eut lieu au bureau de la dite compagnie le 3 août 1910.

La "TRIBUNE" avait alors ses bureaux et ateliers au No 120 de la rue Wellington. A cette première assemblée des directeurs, M. Ch. Foley, élu président, annonça qu'il s'était procuré un sceau et des certificats de parts du capital-action, et qu'il avait fait préparer un code de résolutions pour être soumises aux actionnaires. Les conditions préliminaires à l'existence de la compagnie étant donc remplies, le président annonça qu'il ne restait aux directeurs provisoires qu'un seul devoir: celui d'appeler une assemblée générale des actionnaires.

C'est ce qui fut fait par lettre enregistrée et une assemblée générale fut tenue le 3 août 1910, au bureau de la "TRIBUNE", en la cité de Sherbrooke. Mgr E. C. Tanguay présida cette première assemblée des di-

recteurs. On doit aussi considérer, comme un événement faisant époque dans l'histoire de la "TRIBUNE" celui de la première assemblée des actionnaires. Cette assemblée eut lieu, telle que convoquée, le 3 août 1910. Au livre des minutes, il est dit que MM. M. C. Foley, Eugène Codère, T. Biron, J. Nicol et T. Beaudin étaient présents, et que l'on nomma à l'unanimité M. Eugène Codère président de cette assemblée. Les actionnaires étaient alors au nombre de huit et on leur lut les lettres patentes qu'ils adoptèrent.

A cette assemblée, l'on procéda également à l'élection des directeurs de la compagnie, les trois premiers n'ayant été nommés que provisoirement, lors d'une réunion antérieure. En fait, l'élection eut lieu reconnaissant directeurs les personnes suivantes: MM. Dr P. Pelletier, Eugène Codère, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, E. W. Tobin, J. Nicol et T. Beaudin.

Sur proposition de M. T. Beaudin, secondé par M. J. Nicol, l'assemblée des actionnaires fut alors suspendue pour donner le temps aux directeurs élus de faire élire leurs officiers. Le résultat fut le suivant: Dr P. Pelletier, président; Eugène Codère, vice-président; T. Beaudin, secrétaire-trésorier; M. C. Foley, gérant. Cette assemblée était aussi présidée par Mgr E. C. Tanguay, M. T. Beaudin, rédigeant les minutes.

Cela dit, commençons. La "TRIBUNE", dont le premier numéro parut le 21 février 1910, obtint, après avoir rempli toutes les conditions requises et les formalités d'usage, ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil, le 17 juin 1910, pour se former en compagnie limitée, ainsi que la demande en avait été faite par les personnes suivantes: Edmond W. Tobin, M.P., Bromptonville; Mgr Edmond Charles Tanguay, prêtre, Sherbrooke; Eugène Codère, marchand, Sherbrooke; Téléphore Beaudin, commis-marchand, Sherbrooke; Alfred Beaudin, fermier, Sherbrooke; Michel A. Foley, publiciste, Montréal; Jacob Nicol, avocat, Sherbrooke et Tancrède Biron, bailli, Sherbrooke.

Dès lors, la corporation fut connue sous le nom de La Compagnie de Publication de la Tribune Limitée, avec capital initial de \$49,000. Cette charte était signée par sir Alphonse Pantaléon Pelletier et le député secrétaire, Jos. Dumont.

Les premiers directeurs de la Cie de la "TRIBUNE", ainsi qu'il est indiqué dans la charte, étaient MM. M. C. Foley, Jacob Nicol et Tancrède Biron. Ceux-ci se réunirent pour la première fois en assemblée le 20 juillet 1910. Par ailleurs, la première assemblée de la "TRIBUNE", eut lieu au bureau de la dite compagnie le 3 août 1910.

La "TRIBUNE" avait alors ses bureaux et ateliers au No 120 de la rue Wellington. A cette première assemblée des directeurs, M. Ch. Foley, élu président, annonça qu'il s'était procuré un sceau et des certificats de parts du capital-action, et qu'il avait fait préparer un code de résolutions pour être soumises aux actionnaires. Les conditions préliminaires à l'existence de la compagnie étant donc remplies, le président annonça qu'il ne restait aux directeurs provisoires qu'un seul devoir: celui d'appeler une assemblée générale des actionnaires.

C'est ce qui fut fait par lettre enregistrée et une assemblée générale fut tenue le 3 août 1910, au bureau de la "TRIBUNE", en la cité de Sherbrooke. Mgr E. C. Tanguay présida cette première assemblée des di-

recteurs. On doit aussi considérer, comme un événement faisant époque dans l'histoire de la "TRIBUNE" celui de la première assemblée des actionnaires. Cette assemblée eut lieu, telle que convoquée, le 3 août 1910. Au livre des minutes, il est dit que MM. M. C. Foley, Eugène Codère, T. Biron, J. Nicol et T. Beaudin étaient présents, et que l'on nomma à l'unanimité M. Eugène Codère président de cette assemblée. Les actionnaires étaient alors au nombre de huit et on leur lut les lettres patentes qu'ils adoptèrent.

A cette assemblée, l'on procéda également à l'élection des directeurs de la compagnie, les trois premiers n'ayant été nommés que provisoirement, lors d'une réunion antérieure. En fait, l'élection eut lieu reconnaissant directeurs les personnes suivantes: MM. Dr P. Pelletier, Eugène Codère, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, E. W. Tobin, J. Nicol et T. Beaudin.

Sur proposition de M. T. Beaudin, secondé par M. J. Nicol, l'assemblée des actionnaires fut alors suspendue pour donner le temps aux directeurs élus de faire élire leurs officiers. Le résultat fut le suivant: Dr P. Pelletier, président; Eugène Codère, vice-président; T. Beaudin, secrétaire-trésorier; M. C. Foley, gérant. Cette assemblée était aussi présidée par Mgr E. C. Tanguay, M. T. Beaudin, rédigeant les minutes.

Cela dit, commençons. La "TRIBUNE", dont le premier numéro parut le 21 février 1910, obtint, après avoir rempli toutes les conditions requises et les formalités d'usage, ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil, le 17 juin 1910, pour se former en compagnie limitée, ainsi que la demande en avait été faite par les personnes suivantes: Edmond W. Tobin, M.P., Bromptonville; Mgr Edmond Charles Tanguay, prêtre, Sherbrooke; Eugène Codère, marchand, Sherbrooke; Téléphore Beaudin, commis-marchand, Sherbrooke; Alfred Beaudin, fermier, Sherbrooke; Michel A. Foley, publiciste, Montréal; Jacob Nicol, avocat, Sherbrooke et Tancrède Biron, bailli, Sherbrooke.

Dès lors, la corporation fut connue sous le nom de La Compagnie de Publication de la Tribune Limitée, avec capital initial de \$49,000. Cette charte était signée par sir Alphonse Pantaléon Pelletier et le député secrétaire, Jos. Dumont.

Les premiers directeurs de la Cie de la "TRIBUNE", ainsi qu'il est indiqué dans la charte, étaient MM. M. C. Foley, Jacob Nicol et Tancrède Biron. Ceux-ci se réunirent pour la première fois en assemblée le 20 juillet 1910. Par ailleurs, la première assemblée de la "TRIBUNE", eut lieu au bureau de la dite compagnie le 3 août 1910.

Avant de procéder de cette façon, récapitulons ce que nous avons dit précédemment: Premier numéro de la "TRIBUNE", 21 février 1910; premier rédacteur en chef, Omer Chaput; obtention de la charte et incorporation, 17 juin 1910; capital souscrit, \$49,000.; première assemblée des directeurs provisoires, 20 juillet 1910; première assemblée des actionnaires, 3 août 1910; premiers directeurs pour l'année 1910, MM. Dr P. Pelletier, Eugène Codère, Mgr E. C. Tanguay, C. Foley, E. W. Tobin, J. Nicol et T. Beaudin; premier président de la compagnie, le Dr P. Pelletier; premier vice-président, M. Eugène Codère; premier secrétaire-trésorier, M. T. Beaudin; premier gérant, M. C. Foley; premier procureur, M. Jacob Nicol, tous élus le 3 août 1910.

Maintenant nous allons suivre les minutes enregistrées par ceux qui, tour à tour, ont rempli ces fonctions, et noter en termes concis, les principaux événements, les transformations, changements de personnes, etc. dont fasse mention les annales de la "TRIBUNE", à partir de la dernière date mentionnée ci-dessus.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T. Savoie. Le nombre des directeurs de la "TRIBUNE" est porté de 8 à 9.

31 octobre 1911. — Assemblée annuelle des actionnaires. On accepte avec regret la démission de l'hon. Dr Pelletier comme président de la compagnie. On approuve et ratifie l'amendement à la charte pour que le nombre des directeurs soit porté de 8 à 9. Sur la proposition de M. P. G. S. MacKenzie, Mgr Tanguay est élu président, M. E. W. Tobin devient vice-président. Les directeurs pour l'année courante seront: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Sydney Fisher, l'hon. P. G. S. MacKenzie, M. E. W. Tobin, M. Eug. Codère, M. J. A. Gauthier, M. J. W. Grégoire, M. F. T. Savoie et J. Nicol. Formation d'un comité de régie avec charge de régler les af-

22 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, Eugène Codère, Dr P. Pelletier, C. Foley, T. Beaudin et J. Nicol. Lecture est faite du règlement de la compagnie, tel qu'il a été adopté par les directeurs, à même date, décrétant l'achat de la "TRIBUNE". Résolu à l'unanimité que le dit règlement soit approuvé, ratifié et confirmé. L'émission de stock commun et préférentiel est aussi approuvée, ratifiée et confirmée.

15 août 1910. — Assemblée des actionnaires. Présents: MM. Dr P. Pelletier, Mgr E. C. Tanguay, E. C. Foley, C. Foley, F. Beaudin et J. Ni-

col. Il est proposé par M. E. W. Tobin, secondé par Mgr E. C. Tanguay, que le vice-président, M. Eug. Codère, soit autorisé à signer, en certificats pour opérer le transfert de 144 parts communes de la compagnie. Les nouveaux actionnaires sont répartis comme suit: 10 parts à l'hon. Sydney Fisher, 20 parts à M. C. Lovell, 10 parts à M. H. E. Allen, 10 parts à M. W. F. Vilas, 20 parts à l'hon. P. G. S. MacKenzie, 10 parts à J. W. Grégoire, 40 parts à E. W. Tobin, 4 parts à G. A. Lebaron, 10 parts à M. J. A. Gauthier, 10 parts à M. F. T

ADMINISTRATION-ANNONCES



Influence et fonction réelle de la presse

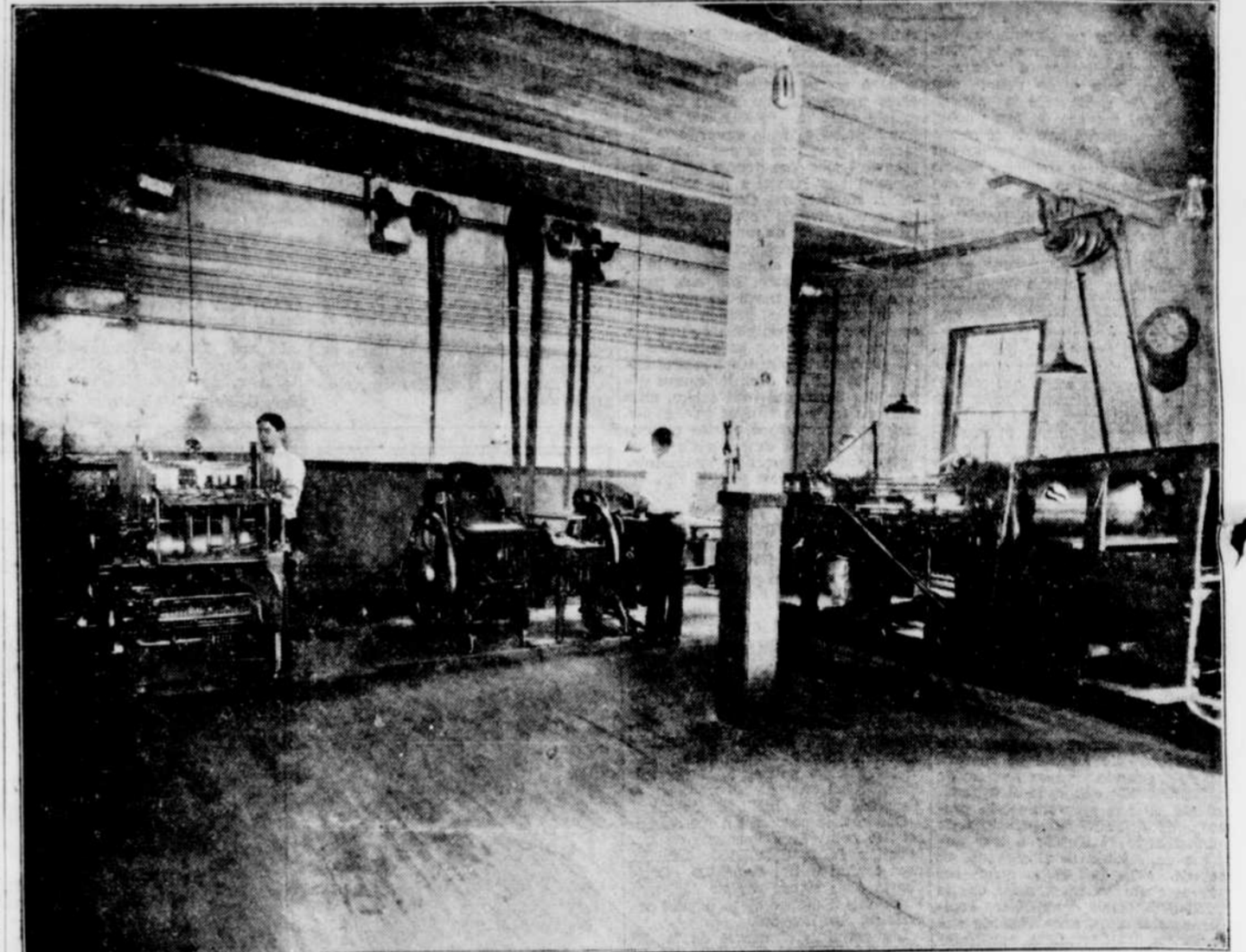
Depuis ses débuts le journal a été reconnu comme l'une des plus grandes forces civiques intellectuelles et morales contribuant à élever et à

cimentier notre structure sociale. Quand on songe aux milliards de copies de journaux qui pénètrent chaque jour dans les foyers et les maisons d'affaires et les ateliers du pays, on commence à réaliser le rôle immense que jouent ces publications quotidiennes dans le développement économique du pays. Le quotidien peut être un heu-

reux moyen de satisfaire la curiosité humaine mais sa fonction réelle est de répandre les connaissances qui permettent à un peuple de travailler en commun d'une façon intelligente et effective. Il fait ordinairement partie intégrante des grandes associations de journaux qui recueillent chaque jour les nouvelles mondiales et les mettent à la

portée de tout le monde. Un autre point à noter c'est l'importance de la coopération entre l'éditeur, l'annonceur et le public. Lorsque cesse cette coopération, le journal et le commerce languissent et le progrès s'arrête. Lisez les Petites Annonces Classifiées de LA TRIBUNE.

La salle des presses à travaux de ville



Les presses à impressions que l'on voit ici sont tout-à-fait indépendantes du journal. Elles servent aux travaux d'ateliers, telles que circulaires, brochures, almanachs, etc. La première presse à gauche est une presse automatique du dernier modèle. Les employés qu'on voit à l'oeuvre ici sont MM. Eugène Therrien, Lucien Deschênes et Philippe Létourneau.

On trouve un peu de tout dans les petites annonces

Les banquiers ont leurs chambres des compensations où l'on dispose du reliquat des transactions de la journée, et la population en général a aussi sa chambre des compensations représentée par les colonnes des petites annonces. Le lecteur doué de discernement capable de lire entre les lignes, y découvrira une description au détail du commerce et de la vie en général de la population au milieu de laquelle il vit. Tous les jours les petites annonces du journal quotidien contiennent la substance d'une douzaine d'histoires intéressantes.

Ces histoires reflètent comme un miroir la vie et la croissance d'un district. Quelques-unes sont touchantes qu'il s'agisse de la perte d'un anneau de fiançailles sur la rue, avec tout ce que ceci com-

porte de mauvais augure, de l'appel déchirant d'une fillette qui a perdu son chat favori, ou de quelque vieux couple forcé par la nécessité de mettre en vente quelque souvenir précieux de jours plus prospères. Vous y trouverez des histoires de succès et d'échecs. L'histoire du jeune homme à la recherche d'un humble foyer où il puisse conduire son épouse; l'histoire de la fin d'un roman d'amour, alors que le mari annonce: "ma femme ayant quitté mon domicile, je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée par elle."

Les colonnes d'annonces d'un journal peuvent être comparées avec justesse à un grand département à rayons. Chacun a leur place, une grande variété d'articles

se trouvent offerts en vente, d'un vieux poêle de cuisine ou de l'élegant pupitre, à la maison à deux logements ou ferme de soixante acres. Nous y trouvons aussi une liste attrayante de postes d'affaires à vendre, de poulets du printemps, d'incubateurs, de jeunes chiens de chasse, de vieux instruments de musique, et d'une myriade d'autres choses. Il y a aussi dans ces colonnes des demandes d'employés ou d'emploi. Plus d'un homme heureux en affaires aujourd'hui a commencé sa carrière par l'acceptation d'une position de commis offerte dans ces colonnes.

C'est un fait aussi, et c'est là le secret du succès croissant du département des petites annonces, que chacun peut se servir de ce moyen de trouver un acheteur pour tout ce qu'il peut avoir à vendre. Il est peu de gens qui ne peuvent trouver chez eux un article quelconque dont ils n'ont plus besoin, et susceptible d'être échangé pour de l'argent comptant. Parmi les milliers de personnes qui lisent le journal il se trouvera forcément quelqu'un qui a justement besoin de cet article, et il n'y a pas d'autre moyen de

trouver ce quelqu'un que d'annoncer le dit article dans un endroit du journal où l'acheteur éventuel le cherchera. Il y eut un temps où il n'existait de colonnes d'annonces classées, dans aucun journal. Mais il y avait alors le pittoresque crieur public qui, faisant résonner sa clochette aux coins des rues, annonçait d'une voix de stentor aux passants les articles que nous annonçons maintenant dans nos colonnes d'annonces classifiées.

—Ceux qui nous voient constamment sont les derniers à s'apercevoir des choses qui sauteraient aux yeux du premier étranger venu. C'est que l'étranger nous aborde sans idée toute faite, au lieu que nos amis de tous les jours se sont formés de nous une opinion qu'ils ne se donnent plus la peine de vérifier et de retoucher.

Paul BOURGET

—Il y a des vérités dont on voudrait que les grands hommes fussent plus fermement convaincus que soi-même pour accroître sa conviction par la leur.

Jean RICHTER

Les bureaux de l'administration



Dans ce bureau sont réunis le département de la publicité, celui de la circulation et celui de la comptabilité. A gauche, se trouve l'échange du téléphone. Tous les employés sont au travail. On voit à droite, M. Alfred Desrochers, du département des annonces; Mlle Jeanne Ménard et Yvonne Poulin, du département de la circulation; au fond au centre, Mlle Claire Bédard, comptable; puis du côté gauche, Mlle Olive Lynch, secrétaire et comptable du département des annonces; Mlle Anna Tousignant, des petites annonces; Jules Chamberland, le messager; enfin à l'extrême gauche au fond, Mlle Antoinette Bédard, téléphoniste. — C'est à ce bureau que le public a accès pour toutes les questions d'administration.



Le Studio Nakash

A part quelques exceptions a fait toutes les photographies qui ont servi à la préparation de cette édition spéciale

Studio Nakash
Sherbrooke

M. L-Philippe Robidoux
Rédacteur en chef.

M. Louis-Philippe Robidoux est né à Stanbridge Station, le 27 avril 1897 et est le fils de M. H. X. Robidoux, décédé.

Il fit ses études commerciales chez les Frères Maristes à Granby, et ses études classiques au Séminaire Saint-Charles Borromée de Sherbrooke.

A l'automne de 1920, M. Robidoux entra à la rédaction de la "PATRIE" de Montréal, où il demeura un an. A cette époque, il écrivit, tantôt en prose, tantôt en vers de nombreux articles pour le NATIONALISTE et la MINERVE. En avril 1921 il quitta la "PATRIE" et la "TRIBUNE" poste qu'il a depuis occupé sans interruption. En dépit de ses occupations diverses, M. Robidoux, qui est aussi poète à ses heures, a publié, il y a quelques années, un volume de la "Toute la gamme". Ce volume, toutefois, n'a été tiré qu'à quelques exemplaires pour ses intimes et n'a pas été mis dans le commerce. Lors d'un concours de poésie, organisé en 1924 par la Société St-Charles Borromée de Sherbrooke, il fut un des collaborateurs, attirés de la "REVUE POPULAIRE", revue mensuelle, et correspondant à Sherbrooke et de la "PRESSE" de Montréal, et de la "SOLEIL" de Québec.

M. Edouard HAINS

STAR REPORTER

M. Edouard Hains est le fils de M. Gédéon Hains. Il fit ses études commerciales chez les Frères du Sacré-Coeur à Bromptonville et ses études classiques au séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke. Il débuta dans le journalisme au "CANADA" de Montréal, où il fut attaché à la rédaction pendant un an environ. Il fit ensuite un stage au "BULLETIN" de Fall River, où on lui confia la surveillance de la rédaction. De là il passa au "FORUM", journal hebdomadaire de Sherbrooke, et y collabora près d'un an, après quoi il entra à la rédaction de la "TRIBUNE" comme reporter, où il est demeuré depuis. Il y a donc cinq ans que M. Hains est dans la carrière. A la "TRIBUNE", M. Hains fait du reportage général et ne néglige rien pour fournir à ses chefs de la copie à la fois intéressante et originale. Il est aussi chroniqueur municipal. Outre sa collaboration régulière à la "TRIBUNE", M. Hains représente la "PATRIE" et le "DEVOIR" de Montréal, et l'"ACTION CATHOLIQUE" de Québec. Il a de même fourni d'intéressants articles à des revues comme la "CANADIENNE", la "REVUE MODERNE" et la "REVUE NATIONALE".

En 1925, M. Hains s'est vu attribuer le deuxième prix au concours organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, pour une nouvelle du terroir.

C'est toujours un scribe tyranique de ne pouvoir souffrir une forme diverse à la sienne... Il faut vivre entre les vivants.

MONTAIGNE

M. L.-C. O'NEIL

REPORTER

M. Louis C. O'Neil, est le fils de M. William O'Neil, de Québec. Il fit ses études commerciales chez les Frères de l'Instruction Chrétienne et quelques années de classiques au séminaire de Québec et au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. O'Neil a débuté dans le journalisme à l'"EVENEMENT", de Québec, au mois de janvier 1927. Il n'y fit cependant qu'un bref séjour, étant entré peu après au "PROGRES DU SAGUENAY" à Chicoutimi, où il demeura environ un an. Entré à la "TRIBUNE", au mois de mai dernier, M. O'Neil est attaché à la rédaction, en qualité de rédacteur sportif. Il est de ceux qui aiment le journalisme et qui le considèrent non pas comme un refuge passager, mais comme une véritable carrière.

M. H.-M. GENDREAU

CORRECTEUR

M. Henry Myriel Gendreau est le fils de M. Alfred Gendreau, de Beauveville. Il étudia successivement à Beauveville, à Terrebonne et à l'Institut Agricole d'Orléans. Avant de faire partie du personnel de la rédaction de la "TRIBUNE", M. Gendreau a été corant deux ans à l'emploi de l'"ECLAIREUR", de Beauveville et a collaboré à plusieurs revues, notamment à "L'ACTION" et à la "REVUE POPULAIRE". Poète, M. Gendreau est l'auteur d'un volume de vers intitulé: "La Belle au Bois Chantant", livre qui en est à sa seconde édition. En ce moment, il prépare une plaquette de vers qui sera éditée et mise en librairie prochainement. Entré à la "TRIBUNE" il y a six mois, M. Gendreau y exerce surtout les fonctions de correcteur d'épreuves.

M. J.-E. BOLDUC

TRADUCTEUR

M. J. E. Bolduc est né à Québec. Il a fait ses études classiques au Séminaire de l'endroit et suivit durant quelque temps des cours de médecine à l'Université Laval. En 1898, comme bien des jeunes gens d'alors, M. Bolduc s'en fut dans le Territoire du Yukon, si réputé pour ses mines d'or. Là il entra au service du gouvernement, à bureau du Commissaire de l'Or et demeura attaché à ce bureau une dizaine d'années. Par la suite, il occupa au Yukon diverses positions qui lui permirent entre temps, de voyager et de prendre connaissance avec cette partie du pays. En 1921, M. Bolduc songea cependant à revenir vers son vieux Québec où il avait laissé nombre de parents et d'amis. Il revint donc du Yukon et, depuis, il a pas quitté la province de Québec. Il est à l'emploi de la "TRIBUNE", comme traducteur de dépêches, depuis septembre 1927.

Il y a nombre d'années, plus exactement vers 1895, M. Bolduc a collaboré régulièrement et assez longtemps à l'ancien journal l'"ARTISAN", organe ouvrier de la Vieille Capitale, fondé par l'imprimeur Larose et qui, dans le temps, était lu avec beaucoup d'intérêt.

L'œuvre de la meilleure des têtes est souvent anéantie par le meilleur des cœurs.

FIELDING

REDACTION



M. AURELE GOYER
Chef de l'information

M. L.-P. ROBIDOUX
Rédacteur en chef

Mlle JOVETTE-ALICE BERNIER

MEDOUARD HAINS

M. HMYRIEL GENDREAU

M. ALWARD SCOTT
Opérateur sur télégraphe

M. LOUIS C. O'NEIL

M. J.-E. BOLDUC
Traducteur

Les journaux doivent donner satisfaction à leurs clients

Les journaux sont quelquefois accusés de se complaire à faire le récit d'histoires sensationnelles. Pourquoi, demande-t-on, impriment-ils le récit d'un meurtre sur leur première page, pendant que des nouvelles d'un intérêt général sont reléguées à la deuxième, à la quatrième ou cinquième page? Pourquoi les détails d'un meurtre, d'un hold-up, ou des scandales de la vie publique occupent-ils une place plus en vue dans le journal que des sujets de nature à relever le niveau moral de la population?

L'étalage du marchand fournit une réponse à cette question. Le marchand, comme l'éditeur d'un journal, s'il veut réussir et demeurer en affaires, doit faire une étude des besoins et des goûts du peuple. Il met de l'avant ses marchandises les plus attrayantes.

Dans les deux cas l'étalage de la marchandise est basé sur une connaissance exacte de la nature humaine. De quoi les jeunes gens parlent-ils dans la soirée? C'est cette

question que le journaliste doit répondre pour le choix des sujets traités dans son journal.

Le journal est obligé de consacrer une grande partie de son espace aux choses qui font surtout le sujet de conversations de la majorité du public auquel il s'adresse.

—L'un vers, à l'âge de chacun de nous. Il est jeune aux jeunes. Il est revêtu pour les yeux de quinze ans, des tentes de l'aurore, il meurt avec nous; il renaît dans nos enfants. Qui de nous n'est soucieux d'un avenir qu'il ne verra pas?
Anatole FRANCE

—Se détacher des choses nées parce qu'elles nous quittent, mais parce que l'on retire son cœur de tout ce qui est humain pour le donner à Dieu, c'est choisir au lieu de subir.
MME SWETCHINE

—Il serait à désirer que les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour.
FENELON

Bureau de la rédaction du journal



Le bureau ci-dessus est celui des nouvelles, qui ont l'honneur d'avoir comme compagne notre directrice de la page féminine, Mlle Jovette-Alice Bernier, qui s'occupe aussi des nouvelles sociales. On y voit, en outre, M. Edouard Hains, notre "star reporter"; M. L.-C. O'Neil, chroniqueur sportif; M. J.-E. Bolduc, traducteur; M. H.-M. Gendreau, et M. A. Goyer, chef d'information. — C'est ce département qui assure la publication de toutes les nouvelles qui paraissent dans le journal. Les nouvelles étrangères arrivent par télégraphe, au bureau même, et sont traduites par M. Bolduc. M. Hains s'occupe, avec M. O'Neil, de l'information locale en particulier et aussi de l'information régionale fournie par téléphone. M. Hains défraye la chronique municipale tout particulièrement, tandis que M. O'Neil suit les sports et les tribunaux. M. Gendreau a l'ingrate tâche de la révision des épreuves.

Bureau de l'administrateur



M. Florian Fortin, administrateur, est ici installé dans son bureau, attendant les visiteurs qui ne manquent jamais. C'est dans ce bureau qu'ont lieu les réunions du conseil d'administration, ainsi que des chefs de départements.

Les journaux modernes reflètent les activités et le progrès ou la rétrogression d'un peuple

Les colonnes de nouvelles ou de publicité d'un journal quotidien reflètent les conditions de vie et de prospérité du peuple au milieu duquel il est publié, d'une façon aussi infallible que le stéthoscope du médecin de famille indique les pulsations, la faiblesse ou la force du cœur du patient. Mais là finit la comparaison.

Le stéthoscope aux mains du médecin n'est qu'un simple instrument d'analyse des symptômes, tandis que le quotidien moderne est constructif, explorant chaque avenue de la vie publique en vue d'atteindre son principal objectif, l'amélioration des conditions du milieu dont dépend la prospérité mutuelle du journal et de ses lecteurs. Le quotidien est en

relations intimes et constantes avec toutes les classes de la population. Quelques-uns n'approuvent peut-être pas toujours tout ce qu'ils y lisent, malgré tout le soin que nous apportons à nous conformer au récit exact des faits. Leurs critiques sont excusables, du fait qu'ils manquent de la perspective qui est au privilège du journaliste professionnel. Les opinions individuelles sont une chose pour laquelle nous avons beaucoup de respect. Ce serait une preuve de décadence chez une population, si tout le monde y suivait le même cours uniforme d'idées et préconisait la même ligne d'action dans la conduite de toutes les affaires publiques. Mais un journal en général ne peut faire mieux que se

borner à publier les faits portés à sa connaissance. La doctrine de chacun pour soi, est une vieille loi de conservation personnelle, mais elle n'a guère de vogue dans les bureaux d'un journal. Il n'est pas difficile de se rendre compte que la prospérité et la croissance générales sont le meilleur et le seul préservatif du quotidien. Son existence même dépend de l'activité de l'industrie, d'entreprises commerciales prospères et prenant de l'expansion, d'une classe de travailleurs bien payés et ne manquant jamais de travail. Pour cette raison, si ce n'est pour aucune autre, en outre du désir naturel de voir la vieille ville marcher dans la voie du progrès, le journal tient appui de toutes ses forces tout mouvement en vue du bien-être public. Ses colonnes de nouvelles sont constamment ouvertes pour al promotion de tout projet dont le but est le bien du peuple. Nous préférons un appel particulier aux appels d'assistance en faveur des entreprises de charité. Dans tous les cas, de ce genre nous avons donné gratuitement l'usage de notre première page en vue d'un appel au public, afin de porter à l'attention de nos lecteurs la grande cause de la charité. Aucune organisation n'aide plus que l'église à relever le niveau moral du peuple. C'est pourquoi l'église et ses organisations auxiliaires sont toujours assurées de recevoir de nous le traitement le plus courtois et le plus désintéressé. Chaque développement nouveau dans les industries les plus importantes des Cantons de l'Est est enregistré fidèlement dans notre journal. L'orientation d'une nouvelle relation d'affaires, ou l'expansion d'un commerce déjà établi sont mentionnés sans délai dans notre journal, comme preuves que notre ville marche hardiment dans la voie du progrès. Nous aidons dans les entreprises et toutes les organisations sérieuses, car nous réalisons qu'il est de notre service à des groupes individuels nous favorisons le progrès de la ville et du district, en général. — La lumière et la chaleur décroissent à mesure qu'on s'éloigne dans la vie. Vieillard, rapproche-toi de la jeunesse, et fais-toi aimer d'elle; tu as besoin de son rayonnement.
Jean SIGAUD

M. Aurèle Goyer
Chef de l'information.

M. Aurèle Goyer est le fils de M. E. Goyer, de Montréal. Il fit ses études classiques à Rigaud et ses deux années de philosophie au Collège St-Martin de Montréal, où il obtint le titre de bachelier-ès-arts. Bien qu'il se sentait attiré vers la carrière du droit, M. Goyer ne put résister à l'attrait qu'exerçait sur lui le journalisme. Aussi, commença-t-il sa collaboration à la "PATRIE" dès 1914, comme chroniqueur judiciaire et chroniqueur financier. En 1917, M. Goyer entra au "DEVOIR" et au "NATIONALISTE" comme chroniqueur judiciaire. En mai 1918, il fit partie de la rédaction du "CANADA" en qualité de chroniqueur municipal. Il y resta jusqu'à l'automne 1921, acquérant ainsi une double expérience des journaux du soir et du matin. En 1922, M. Goyer devint chef des nouvelles au "NOUVELLISTE" de Trois-Rivières, poste qu'il occupa jusqu'à 1926, alors qu'il passa à la "TRIBUNE", où il remplit depuis les fonctions de chef de l'information.

A Trois-Rivières, M. Goyer avait été correspondant de l'"EVENEMENT", du "SOLEIL" et de la "PRESSE CANADIENNE". M. Scott a 11 ans d'expérience comme télégraphiste. Il a pour la Presse Canadienne, et 3 ans pour le Pacific Canadian et le Western Union Telegraph Company.

Mlle Jovette-Alice BERNIER

CHRONIQUEUSE FEMINE

Mlle Jovette-Alice Bernier est née à St-Fabien de Rimouski, où elle a fait ses études puis enseigné pendant plusieurs années. Elle est la fille de M. Elzéar Bernier, de St-Fabien. Avant de faire partie de la rédaction de la "TRIBUNE", en qualité de chroniqueuse sociale et féminine, Mlle Bernier avait collaboré en 1926 à l'"EVENEMENT". Elle a publié deux volumes de vers très appréciés du public lisur, le premier, "Roulades", en 1923, et le second, "Comme l'Oiseau", en 1926. Elle en prépare un autre qui sera bientôt sous presse et dont le titre sera: "Tout n'est pas dit". Outre sa collaboration à l'"E-

VENEMENT" et à la "TRIBUNE", Mlle Bernier a fourni de nombreuses poésies à la "REVUE MODERNE", la "REVUE POPULAIRE", la "POESIE", etc. Elle est aussi membre de la Société des Poètes Canadiens-Français de Québec.

M. Alward-T. SCOTT

TELEGRAPHISTE

M. Alward-T. Scott est le fils de M. Samuel Scott, de St-Jéphan. Il est né dans la province du Nouveau-Brunswick et a fait ses études commerciales dans le Nouveau-Brunswick.

M. Scott a son bureau dans la salle de rédaction de la TRIBUNE, où il reçoit, en bénéfice de celle-ci et de notre confrère anglais les dépêches de la "Presse Canadienne" et de la "Presse Associée".

M. Scott a 11 ans d'expérience comme télégraphiste. Il a pour la Presse Canadienne, et 3 ans pour le Pacific Canadian et le Western Union Telegraph Company.

VALEUR DES MOTS

Quand on entend parfaitement un mot, il devient comme transparent; on en voit la couleur, la forme; on sent son poids, on aperçoit sa dimension, et on est le plaisir. Il faut souvent, pour en bien connaître le sens, la force, la propriété, avoir appris son histoire. La science des mots enseignerait tout l'art du style. Vieux pourquoy, quand une langue a plusieurs âges, comme la nôtre, les vieux livres sont bons à lire... Notre langue est comme la mine où l'on se trouve qu'à de certaines profondeurs. Joseph JOUBERT.

—Qu'une fois dite, votre parole devienne comme le monument de granit fixé en terre. Tenez vos promesses. Faites honneur à vos engagements. Qu'on puisse dire de vous: un homme, une parole. Celui qui n'a pas de parole n'est pas un homme. WAGNER

Au département de la Publicité

Pour qu'on apprécie mieux l'annonce... — Les genres d'annonces. — Comment fonctionne cet important département.

SON APPORT AU "GRAND TOUT"

Le département de la publicité d'un journal, s'il n'est guère connu du grand public, en est un essentiel. Il est même l'une des parties les plus importantes de cet immense rouage qu'est la publication d'un journal quotidien. Et cela, non seulement au point de vue interne des revenus, mais aussi au point de vue externe de l'influence.

Car un journal n'a de raison d'exister que son service aux lecteurs. Un journal qui ne contribue pas à l'amélioration du sort de ses lecteurs, qui n'est pas comme on a dit, une "université des pauvres gens", faillit à sa tâche. Ce n'est pas un sophisme, c'est au contraire la vérité qui reçoit la plus grande corroboration par les faits, que la partie publicitaire d'un journal a contribué plus que n'importe quel autre facteur à amener l'amélioration de la façon de vivre dont le monde est témoin depuis une cinquantaine d'années. C'est la publicité qui a rendu la vie plus facile, donc, meilleure et vivante.

Cet énoncé est indiscutable. Il est maintenant couramment accepté par tous ceux qui regardent un peu ce qui se passe. Aussi dans les lignes qui vont suivre, nous ne nous proposons pas de faire l'apologie de l'annonce, de montrer son utilité et même sa nécessité absolue, mais bien d'expliquer sommairement quel est le fonctionnement du département de publicité dans un journal de l'importance de La Tribune.

LES GENRES D'ANNONCES

Les annonces, dans tout journal sont classées en trois catégories. Il y a d'abord l'annonce dite "Nationale", ainsi appelée parce qu'en général elle est faite par le fabricant ou distributeur qui vend son produit sur une échelle nationale et qui par conséquent doit l'annoncer par tout le pays. Il y a ensuite l'annonce "locale", parce qu'elle est faite par le marchand de l'endroit où est publié le journal, ou par un marchand vivant dans le territoire du journal et destinée, à peu près, exclusivement au territoire de circulation du dit journal. Il y a enfin l'annonce classée, la "petite annonce", qui peut être de caractère local, régional et même national.

Ces trois catégories d'annonces sont conduites séparément. Il y a une personne en charge de chacune d'elles, parce qu'elles sont toutes trois différentes les unes des autres, tout comme à la rédaction, il y a un rédacteur en charge des nouvelles

locales, un autre en charge des nouvelles de l'extérieur ou de l'étranger et un rédacteur de spécialité: bourse, sport, mondant, etc. Ces divers chefs de service sont sous la direction d'un gérant de publicité qui a la responsabilité de tous les départements sous sa charge.

LES ANNONCES "NATIONALES"

Voici donc comment se fait le travail du département de publicité à la Tribune. Les annonces nationales sont "placées" d'ordinaire par l'entremise d'agences de publicité, qui se chargent de faire les plans, souvent de fournir les clichés ou des matrices à cliquer, de percevoir les sommes dues au journal par l'annonceur, etc. L'agence de publicité trace la "cédule", c'est-à-dire la série des dates d'impression des annonces à publier. Elle voit à faire parvenir en temps le matériel nécessaire à la composition ou au clichage de l'annonce, etc.

Quant au contrat et la copie de "cédule" sont fournis au journal. La personne en charge du département des annonces nationales place ces deux documents en filière, puis en fait l'entrée dans le livre du jour. Le livre du jour est un livre à feuillets mobiles tenu en double. Une copie est détachée, puis envoyée au prote, l'autre est gardée au département pour vérification après parution de l'annonce. On tient une feuille pour chaque jour. Chaque feuille, pour les annonces nationales est ainsi rayée qu'elle donne le titre de l'annonce (ordinairement les deux ou trois premiers mots en vedette), son No d'insertion qui correspond à celui de la "cédule" puis le nom de l'annonceur, celui de l'agence par l'entremise de laquelle l'annonce est "placée" et enfin la hauteur de l'annonce, en lignes agates, par sa largeur en colonnes. Ainsi:

Oct. 20 — (Titre) — (annonceur) (Agence) (No d'insertion) Grand-deur (Remarques).

On remarquera que la hauteur est donnée en ligne agate. Cette unité de mesure représente un point de caractère adopté comme standard en typographie: le "6-points". Il y a 14 lignes agates dans un pouce.

LES ANNONCES "LOCALES"

Les annonces "locales" sont vendues soit par contrat, soit par insertion. C'est-à-dire que la carte de tarif d'un journal concède des taux plus bas à l'annonceur qui consent à un certain moment de l'année

à prendre un total de tant de lignes durant une période de 12 mois. L'annonceur occasionnel paye un taux plus élevé que l'annonceur régulier, en toute justice. C'est simplement le principe de la vente au gros et au détail. L'achat en quantité donne toujours droit à un escompte.

Il y a quelques annonceurs locaux qui font eux-mêmes leurs plans d'annonces. La plupart, cependant, laissent faire ce travail par le département de publicité. À la Tribune, comme à tout journal bien organisé, nous recevons, chaque mois, des services de vignettes, illustrant les plus récentes créations de la mode et toutes les nouveautés, ainsi qu'un abondant groupe d'objets d'usage courant.

Ces services, de coût fort élevé, sont offerts absolument gratuits à l'annonceur. Celui-ci n'a qu'à préparer sa "copie", c'est-à-dire une description de la marchandise qu'il offre en vente et à en donner le prix. Nous nous chargeons du reste: illustration, disposition, etc.

POURQUOI IL FAUT LIRE LES ANNONCES

Comme nous le disons au début du présent article, la partie publicitaire du journal a contribué plus que tout autre facteur, à faire mieux connaître et estimer les commodités de la vie; elle a permis au fabricant de produire pour un plus grand marché, en plus grande quantité et à prix moins élevé; elle a mis le public à même de comprendre les nouvelles inventions et forcé, pour ainsi dire, le fabricant à fabriquer un produit qui soit à la hauteur de l'expectative du public acheteur. Le produit annoncé doit être bon. Il l'est.

LES ANNONCES "CLASSES"

La troisième catégorie d'annonces est celle des "petites annonces" ou annonces classées. Cette section est fort importante et la personne qui la dirige doit voir à maints détails. Au lieu d'avoir un livre du jour, comme aux autres sections, la section des annonces classées a une comptabilité par registre, système à peu près semblable aux livres de

comptoirs des magasins. Chaque annonce est inscrite en triple, une copie, l'originale, étant envoyée au prote, la deuxième gardée en filière jusqu'au paiement, et la troisième envoyée, avec découpage de l'annonce publiée, comme facture au client.

À part l'inscription de l'annonce, la facture et la vérification, la personne en charge des annonces, classées, doit en faire la classification, c'est-à-dire indiquer sous quel titre elle doit paraître: A vendre, à louer, etc.

L'exposé sommaire et forcément incomplet que nous venons de faire de ce département ne donne qu'une faible idée de son fonctionnement. Tel quel, nous espérons toutefois qu'il incitera les lecteurs de la Tribune à profiter d'avantage des annonces publiées dans notre journal. On apprécie mieux une chose à la connaître et plus on l'apprécie, mieux on la connaît.

LES ANNONCES "NATIONALES"

Comme nous le disons au début du présent article, la partie publicitaire du journal a contribué plus que tout autre facteur, à faire mieux connaître et estimer les commodités de la vie; elle a permis au fabricant de produire pour un plus grand marché, en plus grande quantité et à prix moins élevé; elle a mis le public à même de comprendre les nouvelles inventions et forcé, pour ainsi dire, le fabricant à fabriquer un produit qui soit à la hauteur de l'expectative du public acheteur. Le produit annoncé doit être bon. Il l'est.

LES ANNONCES "CLASSES"

La troisième catégorie d'annonces est celle des "petites annonces" ou annonces classées. Cette section est fort importante et la personne qui la dirige doit voir à maints détails. Au lieu d'avoir un livre du jour, comme aux autres sections, la section des annonces classées a une comptabilité par registre, système à peu près semblable aux livres de

Les journaux du continent, au nombre de 22,000, consomment une quantité énorme de papier

Un nombre de plus en plus considérable de gens reconnaissent l'efficacité de l'annonce par le journal.

Il est manifeste que la demande de papier à journal augmentera avec le temps, dans une proportion peut-être plus rapide que par le passé. Les principaux consommateurs de ce papier sont les quelque 22,000 journaux de l'Amérique du Nord. De ce nombre, les quotidiens de langue anglaise aux États-Unis ont une circulation combinée de plus de 33,000,000 de copies, et leur édition du dimanche comprend 22,000,000 de copies. Durant les cinq années se terminant à la fin de 1924, la cir-

ulation des quotidiens a augmenté de 25 pour cent, et celle des journaux du dimanche de 42 pour cent. En outre, depuis 1919, le volume moyen des quotidiens des grandes villes a été porté de 23 à 28 pages, et celui des éditions du dimanche de 79 à 103 pages. Ces augmentations sont faites surtout en vue de répondre à une demande croissante d'espace pour les annonces.

L'expansion de la publicité est le plus puissant facteur d'augmentation de la consommation du papier à journal d'une année à l'autre. Il n'y a pas encore longtemps les cotations des journaux étaient patronnées surtout par les cirques, les vendeurs de médailles brevetées, et plus tard par les magasins à rayons. La réalisation croissante des avantages de cette méthode de stimuler les ventes et les affaires a causé un changement rapide sous ce rapport, et aujourd'hui même les plus grandes institutions bancaires et compagnies industrielles reconnaissent que la publicité dans les journaux est un bon placement. Ce champ d'activité s'élargit encore. Le temps ne paraît pas très éloigné où la publicité, à l'instar de l'équipement et du personnel d'une usine, sera considé-

rée comme l'une des nécessités fondamentales de tous les genres d'affaires. Deux aspects significatifs du changement qui s'est opéré peuvent être cités, comme suit:

(1) Une tendance à donner à l'annonce une portée nationale, et chaque fois qu'un grand manufacturier adopte ce programme l'effet est presque à coup sûr perceptible sur le marché du papier à journal.

(2) Il est rare qu'un annonceur dans les journaux, s'il a du succès dans les affaires, cesse d'annoncer, et il est rare qu'il réduise ses frais d'annonces, si ce n'est dans les années de dépression absolue. Comme question de fait il existe une tendance à l'augmentation plutôt qu'à la diminution de la publicité, lorsqu'il y a déclin du commerce et des ventes.

NOTULES HISTORIQUES

(Suite de la page 10)

L'édifice Casino où se trouvent l'atelier et les bureaux du journal. On lit une lettre de M. P. E. Rioux sollicitant auprès des directeurs la position laissée vacante par M. C. A. Robidoux. La considération de cette demande est remise au 20 juillet.

21 juillet 1925. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. C. E. C. E. Therrien, A. Chevalier et C. A. Robidoux, M. P. E. Rioux est nommé provisoirement directeur-gérant en remplacement de M. C. A. Robidoux, démissionnaire.

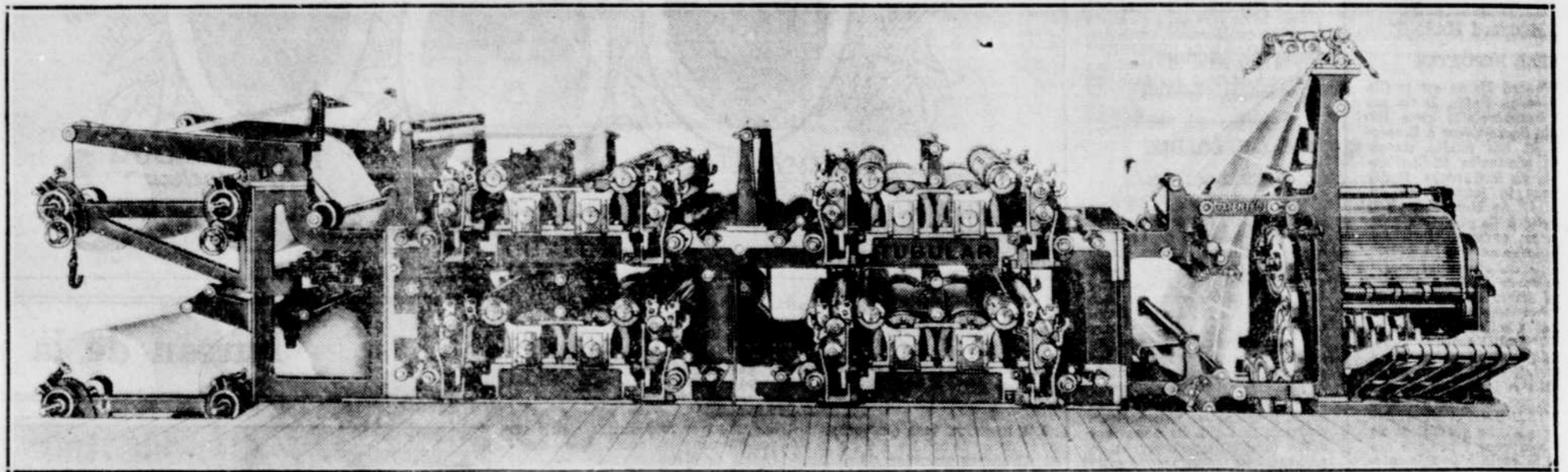
27 avril 1926. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. C. E. C. E. Therrien, le Dr Ludger Forest, J. B.

Lapointe et F. N. McCrea. On adopte les minutes des assemblées, tenues les 14 et 21 juillet 1926. Il est question à cette assemblée de la rentrée prochaine de M. F. Fortin comme propriétaire de la "TRIBUNE". M. Rioux donne alors sa démission comme directeur-gérant. On décide toutefois que les services de M. Rioux à la "TRIBUNE" seront continués jusqu'au 1er juillet 1926. M. Florian Fortin, depuis six ans directeur-gérant de l'"EVENEMENT", est réintégré comme directeur-gérant de la "TRIBUNE", à compter du 1er mai 1926.

1er mai 1926. — Arrivée de M. Fortin à la "TRIBUNE" où il reprend les fonctions qu'il avait quittées le 15 mai 1920.

4 juin 1927. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. E. W. Tobin et Ludger Forest. Les anciens directeurs de la "TRIBUNE": MM. J. B. Lapointe, F. N. McCrea et Arthur Chevalier, étant décédés, et M. C. A. Robidoux, ayant résigné, il fut proposé par M. Nicol que l'hon. Marcellin Wilson, MM. Florian Fortin, Wilfrid Lazure et J. W. Grégoire soient élus directeurs, en remplacement de MM. Arthur Chevalier, F. N. McCrea, J. B. Lapointe et C. A. Robidoux. Cette motion est secondée par M. E. W. Tobin et unanimement adoptée.

— La différence des opinions politiques peut de nos jours mettre autant de distance entre deux hommes que s'ils étaient nés à trois ou quatre siècles l'un de l'autre. GUIZOT



LA PRESSE ROTATIVE DUPLEX — CAPACITE 35,000 COPIES A L'HEURE, — SUR LAQUELLE S'IMPRIME LA TRIBUNE.



Les papiers faits au Canada s'emparent des marchés de l'univers

Dans les coins les plus reculés du monde, les papiers "Beaver S", faits au Canada, se sont acquis et ont gardé une très grande réputation, à cause seulement de leur qualité et de leur uniformité — papiers de qualité à prix de quantité.

PAPIERS À BONS, LEDGERS, LIVRES, COUVERTS, BUVARDS, ETC.

Produits des

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED MONTREAL

M. Philippe Doyon
Géant de la circulation.

M. Philippe Doyon est né à Beauceville et est le fils de M. Napoléon Doyon, de Johnville. Il entra au service de la "TRIBUNE" en 1916, en qualité de percepteur et sollicitateur, après avoir été durant trois ans à l'emploi de l'"EVENEMENT" également comme sollicitateur. En 1918, M. Fortin, alors gérant de la "TRIBUNE" lui confia la charge de gérant du département de la circulation de ce journal, en remplacement de M. Willie Crochetier. M. Doyon a toujours gardé ce poste depuis. Il a fait ses études commerciales chez les Maristes à Beauceville.

Mlle Yvonne POULIN
DEPT. DE LA CIRCULATION

Mlle Yvonne Poulin est la fille de M. David Poulin, de Disraeli, et est née à cet endroit. Elle a étudié au couvent de Disraeli puis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke.

Mlle Poulin est assistante de M. P. Doyon dans le département de la circulation et est à la "TRIBUNE" depuis sept ans environ.

Mlle Gertrude CHAREST
DEPT. DE LA CIRCULATION

Mlle Gertrude Charest est la fille de M. Wilbrod Charest, de Sherbrooke et a étudié à l'Académie Notre-Dame, quartier ouest. Elle fait partie du personnel de la circulation de la "TRIBUNE" depuis 6 mois.

Mlle Yvonne BEAULNE
DEPT. DE LA CIRCULATION

Mlle Yvonne Beaulne est la fille de M. Léonce Beaulne, de Sherbrooke. Elle est née en cette ville et a étudié au couvent Mont Notre-Dame.

Elle fait partie du personnel du département de la circulation de la "TRIBUNE" depuis six ans.

Mlle Jeanne MENARD
DEPT. DE LA CIRCULATION

Mlle Jeanne Ménard est la fille de M. Henri Ménard, de Sherbrooke, et est née à Clarendon N. Elle a étudié au couvent Mont Notre-Dame de Sherbrooke.

A la "TRIBUNE" depuis sept ans, Mlle Ménard consacre une partie de son temps à la livraison et à la circulation du journal.

M. J.-A. DAUPLAISE
SOLLICITEUR ET PERCEPTEUR

M. J. A. Dauplaise est le fils de M. Armand Dauplaise, de Grand-Mère.

Il a fait ses études commerciales et classiques au Séminaire de Nicolet. M. Dauplaise a enseigné durant sept ans dans l'Ouest, à St-Paul des Métis et Bonneyville, Alberta.

Il est à l'emploi de la "TRIBUNE" comme sollicitateur et percepteur d'abonnements à la campagne, depuis plus de deux ans.

M. Napoléon DOYON
SOLLICITEUR ET PERCEPTEUR

M. Napoléon Doyon est né à Beauceville, où il fut commerçant durant 25 ans. Il demeure maintenant à Johnville, ce qui ne l'empêche pas d'être à l'emploi de la "TRIBUNE", comme sollicitateur et percepteur à la campagne. Il y a dix ans que M. Doyon occupe ces fonctions.

M. Joseph POULIN
SOLLICITEUR ET PERCEPTEUR

M. Jos Poulin est le fils de M. Arthur Poulin et est né à St-Victor de Tring. Il a étudié à l'École Commerciale Coulombe, de Sherbrooke. A la "TRIBUNE" depuis deux ans, M. Poulin fait de la sollicitation et de la perception d'abonnements à la campagne.

M. Armand EMOND
SOLLICITEUR ET PERCEPTEUR

M. Armand Emond est le fils de M. J. B. Emond, de Sherbrooke. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur, de cette ville. M. Emond est à la "TRIBUNE" depuis un an, et son travail consiste à faire de la sollicitation et la perception des abonnements en ville.

Le commerce moderne
ne pourrait exister
sans la publicité

L'on peut trouver une liste pratiquement complète des maisons d'affaires importantes de la ville, dans nos colonnes d'annonces.

Le grand nombre de nos clients annonceurs est la meilleure preuve que la publicité est un placement avantageux. Nos annonceurs peuvent être groupés en deux classes: les annonceurs locaux et les étrangers. Les annonces de l'étranger nous viennent d'agences de publicité, de firmes ou de particuliers qui se basent pour s'assurer de la valeur de notre journal sur les renseignements que leur fournissent les dossiers du National Audit Bureau. Pour le bénéfice de nos clients locaux le journal a son service un sollicitateur d'annonces, qui visite régulièrement les hommes d'affaires et les aide à préparer leur publicité. Le journal est un médium indispensable de publicité pour les marchands qui font affaire dans un district comme celui-ci. L'un des plus prospères de la province de Québec.

—Avoir cru, avoir aimé, avoir été trompé dans son amour, c'est à ne plus croire à rien.

MICHELET

—Lorsqu'on souffre de ne pas aimer, c'est donc qu'on peut aimer encore.

Jules LEMAITRE

—L'amour pardonne tout, sauf une seule chose, qui est de ne pas être aimé.

LACORDAIRE

CIRCULATION

M. N. DOYON, M. J. A. DAUPLAISE, M. J. A. POULIN, M. ARMAND EMOND, Mlle GERTRUDE CHAREST, Mlle YVONNE BEAULNE, Mlle JEANNE MENARD, Mlle YVONNE POULIN, M. PHILIPPE DOYON

LA CIRCULATION
Le département des abonnements

Parmi les départements qui constituent l'organisation d'un quotidien comme la "Tribune", il en est un qui ne semble pas de prime abord, attirer l'attention du profane, mais qui n'est pas moins une cheville ouvrière de toute l'entreprise. Et nous avons nommé le département de la circulation.

En effet, à quel servira un journal d'être égaré, soigné, distribué, bourré de nouvelles sensationnelles, s'il n'arrive pas à temps entre les mains du lecteur qui tient à le lire, après s'être soulagé du sommeil, dans sa berceuse? A quel lui servira d'être une nouvelle localité de premier ordre aux abonnés de telle localité si une erreur ou un malentendu, dans la préparation des malles, fait prendre une mauvaise direction aux journaux destinés à la ville en question? Comment pourra-t-il aller renseigner le public s'il n'y a pas dans son organisation un service qui s'occupe de le répandre, de le faire valoir auprès de la population? C'est dire que ce service de la circulation, qui est confié aux soins compétents de M. Philippe Doyon, à la "Tribune", comporte autant de divisions qu'il y a de distributions. Quelques mots d'explication sur chacune mettront le lecteur au courant d'un rouage dont il ne soupçonne guère probablement les difficultés de fonctionnement.

Comme les directeurs d'un journal s'efforcent constamment d'avoir la plus grande circulation possible, c'est-à-dire le plus grand nombre possible d'abonnés, la sollicitation des abonnements tient une place importante. A la "Tribune" trois employés, infatigables travailleurs de l'après-midi, dans les Cantons de l'Est les abonnements ainsi que leurs prix. Ce sont MM. Nap. Doyon, J.-A. Dauplaise et Jos. Poulin. Comme ils sont éminemment serviables, franchement dévoués, ils vont en général à tous les intérêts du journal dans la région, ne négligeant pas même d'envoyer à la rédaction du journal les nouvelles importantes qu'ils apprennent en cours de route. En ville, la sollicitation des abonnements est confiée à M. A. Emond. Mais pour tenir bien à date les abonnements en vue des renouvellements, il faut un système pratique efficace, et c'est là que Mlle Yvonne Poulin, assistée de Mlle Marie-Jeanne Ménard entre en scène. Les listes de noms des abonnés, elles sont fournies au département de la mise à la poste, et automatiquement imprimées en rouge par une machine ingénieuse sur la marge supérieure du journal. A l'aide de cet appareil muni par un moteur électrique et fonctionnant suivant le procédé du stencil, en sautoir énormément de temps, et c'est chose nécessaire comme il n'y a guère de temps entre l'heure où le journal sort de la presse et l'heure où il doit prendre le chemin de la gare pour être expédié vers les différents locaux dans un rayon de 75 milles de la "Tribune" à des abonnés. Les préposés au département de la mise à la poste sont MM. Aurel Breton et René Lamontagne, et Mlle Yvonne Beaulne, Marie-Jeanne Ménard, Gertrude Charest et Lucienne Gagnon. A l'heure où la grande presse rotative jette ses imprimés sur leurs tables ses milliers de journaux, tous six doivent besogner vite pour adresser le morceau de copie, les assortir dans les sacs de maille qui portent chacun dans un rayon de 75 milles de la "Tribune" à des abonnés. A l'heure où la grande presse rotative jette ses imprimés sur leurs tables ses milliers de journaux, tous six doivent besogner vite pour adresser le morceau de copie, les assortir dans les sacs de maille qui portent chacun dans un rayon de 75 milles de la "Tribune" à des abonnés. A l'heure où la grande presse rotative jette ses imprimés sur leurs tables ses milliers de journaux, tous six doivent besogner vite pour adresser le morceau de copie, les assortir dans les sacs de maille qui portent chacun dans un rayon de 75 milles de la "Tribune" à des abonnés.

L'industrie de la pulpe et du papier
apporte au Canada une richesse
nouvelle de \$231,000,000

La production, la valeur, et le capital placé dans cette industrie sont aujourd'hui plus considérables que jamais auparavant. — La production forestière du bois de pulpe augmente aussi.

Un rapport préliminaire sur l'industrie de la pulpe et du papier au Canada a été publié récemment par la section des produits forestiers du bureau des statistiques du Dominion. Cette industrie dans son ensemble comprend la production du bois de pulpe dans la forêt, ainsi que la fabrication de la pulpe et du papier, et toutes ces opérations sont couvertes par le rapport. L'industrie de la pulpe et du papier est la plus importante industrie manufacturière au Canada, quant à la valeur brute et nette de sa production, et la valeur totale des gages et salaires qu'elle paie. Le Canada est en tête du monde entier pour la fabrication du papier à journal, et ses exportations de cette commodité sont supérieures à celles de tous les autres pays ensemble. Une production de \$231,000,000 La valeur totale du bois de pulpe provenant des forêts du Canada indique une augmentation de 3.2 pour cent. La valeur totale de la pulpe manufacturée a diminué de 0.6 pour cent, et la valeur totale du papier a augmenté de 6.4 pour cent. Si l'on considère comme un tout les trois formes d'activité industrielle couvertes par le rapport, alors la valeur nette de la production de cette industrie peut être considérée comme étant représentée par le montant total des exportations du bois de pulpe et de la pulpe, et du papier manufacturé. Ce total pour 1924 a été de \$231,144,294 soit une augmentation de 3.0 pour cent en comparaison de 1925. Le total pour chacune des cinq dernières années a été comme suit: 1923, \$188,652,100; en 1924, \$187,174,703; en 1925, \$209,781,017; en 1926, \$224,421,230; en 1927, \$231,144,294. Le maximum fut atteint en 1920 grâce aux prix élevés qui prévalaient à cette époque, et il fut suivi d'une diminution marquée en 1921, mais il y eut augmentations en 1922 et 1923. Il y eut en 1924 une lé-

gère diminution due à une production moindre de pulpe, mais il y eut augmentation dans toutes les sections de cette industrie en 1925 et 1926. Les chiffres pour 1927 sont les plus élevés de toute l'histoire de cette industrie. Autres statistiques Si l'on ne considère que l'aspect manufacturier de l'industrie la valeur de la production devrait être fabriqué que du papier en 1926 commença à manufacturer une partie de sa pulpe en 1927, et deux nouvelles usines à papier ont commencé à fonctionner dans le cours de l'année. Six usines à enduire le papier, qui étaient comprises dans le rapport de 1925 ont été transférées à une autre section du recensement de l'industrie parce qu'elles ne manufacturent pas de papier, mais soumettent simple-

Un groupe des petits vendeurs et distributeurs de La Tribune



Ce groupe de camelots réunis en face des bureaux de la "Tribune" sont les porteurs qui, tous les après-midis à deux heures, viennent chercher leurs journaux pour les distribuer aux abonnés. On y voit aussi l'automobile qui sert à la distribution de la "Tribune" chez les dépositaires.

considérée comme étant représentée par la valeur totale de la pulpe fabriquée pour être vendue au Canada, de celle de la pulpe destinée à l'exportation, et du papier fabriqué, à l'exclusion du bois de pulpe et de la pulpe fabriquée par les usines à papier pour leur propre usage. Cette valeur totale en 1927 était de \$219,329,753 contre \$215,370,274 en 1926 soit une augmentation de 1.8 pour cent. La valeur brute des produits manufacturés de cette industrie a été comme suit dans les cinq dernières années: 1923, \$184,416,675; en 1924, \$179,259,504; en 1925, \$199,092,937; en 1926, \$215,370,274; en 1927, \$219,329,753. Seulement 113 usines au Canada. Il y avait 113 usines en opération au Canada en 1927, contre 115 en 1926. De ce nombre 41 ne produisaient que de la pulpe, 42 combinaient la fabrication de la pulpe et du papier, et 30 ne manufacturaient que du papier. Deux usines à pulpe, en existence en 1926, n'étaient pas en opération en 1927. Deux autres usines ont commencé durant 1927 la fabrication du papier aussi bien que de la pulpe. Une nouvelle usine à pulpe, et trois nouvelles usines à pulpe et papier sont entrées en opération au cours de 1927. Une usine qui ne

Le papier à journal prédomine Le papier à journal représentait 84.4 pour cent du nombre de tonnes de papier manufacturé en 1927. La fabrication de ce papier s'est élevée à 2,082,830 tonnes, d'une valeur de \$32,286,729, contre 1,889,208 tonnes en 1926, évaluées à \$21,064,946 soit une augmentation de 10.2 pour cent en quantité et de 16.2 pour cent en valeur total. Sous l'entente de papier à journal au Canada sont compris le papier à journal en rouleaux et en feuille pour impressions, tentures et affiches. La production publiée de papier à journal aux Etats-Unis, du papier à journal en rouleaux et en feuille pour impressions, tentures et affiches, en 1927, le reste une balance de 2,075,548 tonnes, indiquant que la production canadienne de cette commodité est de près de 600 tonnes supérieure à celle des Etats-Unis. Les 72 usines fabriquant le papier en 1927 ont produit 2,463,691 tonnes de papier évaluées à \$168,445,548 contre 2,296,143 tonnes en 1926 d'une valeur de \$158,277,078 soit une augmentation de 8.9 pour cent en quantité et de 6.4 pour cent en valeur. Le capital total placé dans les manufactures de cette industrie était en 1927 de \$579,853,552, contre \$61,184,714 en 1926, ou une augmentation de 15.7 pour cent. Seul le capi-

Le département de la malle et de l'expédition du journal



A l'heure où la presse se met en marche, vers deux heures de l'après-midi, les journaux sont expédiés dans le département représenté ci-dessus, où le personnel qu'on y voit les adresse, les assemble et les expédie. — On voit du côté gauche de la table, Mlle C. Gosselin, MM. Philippe Doyon, René Lamontagne, Emile Roy, Aurèle Breton, et du côté droit, Mlle Jeanne Ménard, Yvonne Beaulne et G. Charest, et Jules Chamberland. — Vers deux heures, ce coin de la "Tribune" devient une véritable ruche où bourdonnent tout un groupe de camelots en quête de journaux, tandis que le personnel doit se hâter d'adresser les journaux en temps pour les trains de l'après-midi.

M. Alphonse Huard
Surintendant.

M. Alphonse Huard est le fils de M. Honoré Huard, de Sherbrooke. Il fit ses études commerciales chez les Frères du Sacré-Coeur, de cette ville, et s'adonna de bonne heure au métier de l'imprimerie. Il y a, en effet, 16 ans que M. Huard débute à l'ancienne "Imprimerie Moderne", de Sherbrooke, où il demeurera quatre ans. Il entra ensuite au service de la TRIBUNE, à l'emploi de laquelle il est toujours resté, moins un an environ. La position que M. Huard occupe présentement à la TRIBUNE est celle de surintendant des ateliers et chef du département des impressions. C'est aussi lui qui est chargé de surveiller la partie technique du journal, tâche qui ne peut être confiée qu'à un imprimeur qualifié et de longue expérience. Avec ses subalternes, M. Huard est d'un commerce affable, ce qui lui vaut la considération de tous.

M. Albert LECLAIR
MONOTYPISTE

M. Albert Leclair est le fils de M. Edouard Leclair, et est né à Montréal, où il a exercé son métier une quinzaine d'années. Il a été successivement à l'emploi du CANADA, du DEVOIR, de la PATRIE et autres ateliers d'imprimerie. Il a de l'expérience comme compositeur à la main, à la monoline, à la linotype et à la monotype. A la TRIBUNE, il est compositeur à la monotype, dans le département des impressions, depuis six ans et demi. Il a fait ses études commerciales chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal.

M. Georges GINGUES
TYPOGRAPHE

M. Georges Gingues est le fils de M. Casimir Gingues, et est né à Sherbrooke. Il est le doyen des imprimeurs de la TRIBUNE et l'un de ses plus anciens employés, étant à son service depuis sa fondation. Il a 27 ans d'expérience dans le métier et a fait son apprentissage aux PROGRES DE L'EST, de cette ville. A la TRIBUNE, M. Gingues a tantôt travaillé comme metteur en pages, et tantôt comme compositeur à la main. Actuellement, il fait partie du personnel du département des travaux de ville.

M. Willie LEMELIN
TYPOGRAPHE

Né à St-Raphaël de Bellechasse, M. Willie Lemelin est le fils de M. Joseph Lemelin. Il apprit le métier de typographe à la TRIBUNE, à l'emploi de laquelle il est entré la première année de sa fondation. M. Lemelin est compositeur à la main et travaille tantôt aux annonces, tantôt à la composition des travaux de ville.

M. Donat GIROUARD
TYPOGRAPHE

M. Donat Girouard est le fils de M. Olive Girouard, de Thetford-Mines, et est né à cet endroit. Il est typographe depuis neuf ans et a exercé son métier à

Thetford, Beauveville et Sherbrooke. A la TRIBUNE depuis environ six mois, il fait partie du personnel du département des impressions, ou travaux de ville. Il a étudié chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Thetford-Mines.

M. Philippe LETOURNEAU
PRESSIER

M. Letourneau est le fils de M. Louis Letourneau, de Montréal, et est né à Warwick. Il a seize ans d'expérience dans l'imprimerie, dans les travaux de presses. Avant d'entrer au service de la TRIBUNE, M. Letourneau a travaillé dans plusieurs ateliers, importants de la métropole. Il fait partie du personnel de notre journal depuis neuf ans.

M. Eugène THERRIEN
PRESSIER

M. Eugène Therrien est le fils de M. Pierre Therrien, de St-François-Xavier de Brompton, où il est né. Il a six ans d'expérience comme pressier dans le département des travaux de ville et a appris son métier à la TRIBUNE. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur à Sherbrooke.

M. Lucien DESCHENES
PRESSIER

M. Lucien Deschênes est le fils de M. J. M. Deschênes, de Sherbrooke, et est né en cette ville. Avant d'entrer au service de la TRIBUNE, il fut durant deux ans à l'emploi des imprimeurs montréalais Arbour et Dupont. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur à Québec.

Mlle Georgianna BISSON
DEPT. DE LA RELIURE

Mlle Georgianna Bisson est la fille de M. Vital Bisson et est née à Chartierville. Elle fut institutrice à Katovalé durant une année, mais dut quitter l'enseignement pour cause de santé.

Mlle Bisson est à l'emploi de la TRIBUNE depuis six ans, dans le département de la reliure. Elle a étudié chez les Rév. Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Chartierville.

Mlle Lucienne GAGNON
DEPT. DE LA RELIURE

Mlle Lucienne Gagnon est la fille de M. Eléazar Gagnon, de Sherbrooke, et est née à Québec. Elle a fait ses études au couvent Mont Notre-Dame de Sherbrooke. Elle est employée à la TRIBUNE, dans le département de la reliure, depuis quelques semaines seulement.

M. Jules CHAMBERLAND
MESSAGER

M. Jules Chamberland est le fils de M. Alphonse Chamberland, de Sherbrooke. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur, à l'Académie LaRocque.

Il est à l'emploi de la TRIBUNE, comme messager, depuis six mois.

ATELIER IMPRESSIONS



M. Vital BISSON
GARDIEN

M. Vital Bisson, autrefois de Chartierville et maintenant de Sherbrooke, est à l'emploi de la TRIBUNE depuis environ un an. C'est lui qui est chargé du chauffage, des petits travaux de réparations et de la surveillance générale de l'édifice du journal.

M. Emile ROY
MACHINISTE

M. Emile Roy est né à Lambton, et est le fils de M. J. Roy, aujourd'hui de Waterville. Machiniste d'expérience, la TRIBUNE trouve bien à utiliser le temps que M. Roy ne consacre pas à la circulation, car il fait aussi partie du personnel de ce département.

—Ne rien demander et ne se plaindre de personne, est une excellente recette pour être heureux.
DE BONALD

—Un minimum de bien-être est nécessaire à l'exercice de la vertu.
LEON XIII

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER APORTE AU CANADA UNE RICHESSE NOUVELLE

(Suite de la page 7)
d'importation de bois de pulpe au Canada.

Autres chiffres
La valeur totale de tous les matériaux entrant dans la manufacture de la pulpe en 1927 a été de \$64,340,968, et la valeur totale de tous les pulpe produits, y compris celle fabriquée pour leur propre usage par les usines combinant la manufacture de la pulpe et du papier, a été de \$114,442,941.

La valeur totale de tous les matériaux employés dans la manufacture du papier en 1927, y compris la pulpe fabriquée dans les usines combinées pour leur propre usage, a été évaluée à \$22,586,726; la valeur totale du papier et des divers produits de la pulpe ayant été de \$168,445,548.

Les exportations canadiennes de pâte de bois durant l'année de calendrier 1927 ont été de 876,994 tonnes, évaluées à \$46,996,941, contre 7,093,780 tonnes en 1926, d'une valeur de \$52,677,122. Durant la même année de calendrier les importations de pâte de bois ont été de 473,256 cwt, d'une valeur de \$1,258,533.

Exportations de papier

Les exportations de papier et d'articles en papier durant l'année de calendrier 1927, ont été évaluées à \$129,637,687, contre \$121,414,513 en 1926. Ces exportations ont été constituées principalement de papier à journal, dont 1,861,865 tonnes évaluées à \$123,222,094, ont été exportées surtout aux Etats-Unis. Ceci représente une augmentation en quantité et en valeur totale, en comparaison du montant de 1,731,986 tonnes, d'une valeur de \$114,090,595, exportées en 1926. Au cours de 1927 la valeur totale du papier et des articles en papier importés a été de \$11,618,538, soit une légère augmentation sur les importations de 1926.

La contribution en faveur d'une balance favorable du commerce résultant des activités de l'industrie de la pulpe et du papier en 1927 a été d'environ \$179,459,362, représentant une valeur de \$15,702,705 de bois de pulpe exporté, la différence entre la valeur des exportations et celle des importations de papier, soit \$118,019,149. Le total correspondant en 1926 était de \$161,302,503.

—Il est dans le caractère français d'exporter de se plaindre et de tout défigurer dès qu'on est mécontent.

—L'instruction adoucit les caractères, élève sur les devoirs, inspire l'amour de l'ordre, de la justice et des vertus, et accélère la naissance du bon goût dans toutes les choses de la vie.

—Il faut que les hommes de talent se portent sur les points menacés du cercle de l'esprit humain, et se tiennent forts sur ce qui manque à la nation.

Quelques difficultés que doit surmonter le journal quotidien

Le lecteur ordinaire confortablement assis dans son fauteuil chez lui, et prenant connaissance de ce qui se passe autour de sa ville et dans le monde en général, ne songe guère à ce qui concerne la préparation d'un journal. Il ne s'arrête pas à prendre en considération les nombreuses difficultés que rencontrent les éditeurs dans l'accumulation, dans un temps limité, des nouvelles qui intéressent le lecteur.

Il existe pourtant un nombre presqu'infini de petits et gros incidents qui conspirent constamment pour entraver dans la publication du journal les délais vexatoires, aux moments les plus inopportuns. Ces délais peuvent être de quelques moments ou de quelques heures, suivant la nature de leur origine.

La maladie, parmi les membres du personnel des différents départements, n'est pas un accident très rare. L'absence d'un membre du personnel de la rédaction ou de l'atelier veut naturellement dire que son travail ordinaire doit être exécuté par ceux qui sont à leur poste. Un défaut soudain dans le fonctionnement de la chambre aux machines, linotypes, stéréotypes ou presses, est toujours une affaire sérieuse, et cela arrive de temps à autre en dépit du fait que ces machines sont l'objet d'une attention constante de la part d'experts. Il n'y a pas de machines qui ne s'use pas ou ne fasse jamais défaut, et ceci arrive d'habitude quand on en a la plus belle.

D'autres conditions gouvernant la préparation régulière d'un journal sont complètement en dehors du contrôle des éditeurs. La privation subite du courant électrique qui met à mouvement la machinerie de l'atelier est une cause sérieuse d'interruption du travail, alors que chaque minute compte. Une foule d'autres incidents qu'il serait trop long d'énumérer font que, même dans les conditions les plus favorables, l'impression d'un journal quotidien est une tâche laborieuse, taxant à leur pleine capacité toutes les ressources des hommes du métier. Dans les cas d'accidents chaque membre du personnel redouble simplement d'énergie et avec la coopération de tous, le journal quotidien est distribué à ses lecteurs à l'heure accoutumée.

—L'instruction adoucit les caractères, élève sur les devoirs, inspire l'amour de l'ordre, de la justice et des vertus, et accélère la naissance du bon goût dans toutes les choses de la vie.

—Il faut que les hommes de talent se portent sur les points menacés du cercle de l'esprit humain, et se tiennent forts sur ce qui manque à la nation.

NAPOLEON

Alfred de VIGNY

Ateliers de la composition des travaux d'impressions



C'est ici que se composent les travaux d'impressions qui, une fois terminés, prennent la route de la presse. MM. Donat Girouard, Willie Lemelin et Georges Gingues sont ici au travail.

LES TRAVAUX DE PEINTURE, TAPISSAGE

et décorations intérieures dans le nouvel édifice de LA TRIBUNE

ont été faits entièrement par notre maison

SI VOUS AVEZ QUELQUES TRAVAUX DE PEINTURE DE TAPISSAGE OU POLISSAGE DE PLANCHER A FAIRE FAIRE — NOUS LES FERONS A VOTRE ENTIERE SATISFACTION A UN PRIX QUI VOUS CONVIENTRA. NOUS N'EMPLOYONS QUE DES OUVRIERS EXPERTS ET HABLES.

LAISSEZ NOUS VOUS DONNER NOS PRIX.

J. N. LESSARD

ENTREPRENEUR-PEINTRE

131 rue Short, Sherbrooke

TEL. 176-W



M. Rosario Blais
Prote.

M. Rosario Blais est le fils de M. Mathias Blais de Sherbrooke. Il est né à Warwick, et possède 18 années d'expérience dans l'imprimerie. Il fit un an d'apprentissage au PROGRES DE L'EST et entra l'année d'après à la TRIBUNE. Il est donc à la TRIBUNE depuis 17 ans. M. Blais a travaillé tantôt comme typographe à la main, tantôt comme metteur en page, etc. Il est prote dans l'atelier du journal depuis une couple d'années. M. Blais a fait ses études commerciales chez les Frères du Sacré-Coeur et au séminaire de Sherbrooke.

M. Ernest BRISSETTE
LINOTYPISTE

M. Ernest Brissette est né à Princeville et est le fils de M. Antonio Brissette. Entré comme apprenti à la "TRIBUNE", il y a neuf ans, il est aujourd'hui chef-linotypiste de ce journal. C'est à lui qu'est confiée la composition à la machine de la plupart des titres qui entrent dans la mise en page du journal.

M. Arthur ST-PIERRE
LINOTYPISTE

M. Arthur St-Pierre est le fils de M. J.-R. St-Pierre et est né à St-Philippe de Néri, comté de Kamouraska. Linotypiste d'expérience et particulièrement rapide, il a travaillé à plusieurs journaux quotidiens et hebdomadaires, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Il est à la "TRIBUNE" depuis onze ans.

M. Georges BILODEAU
LINOTYPISTE

M. Georges Bilodeau est le fils de M. Georges Bilodeau, décédé, et est né à Chicoutimi. Il fit son apprentissage au PROGRES DE L'EST et est dans le métier depuis plus de quinze ans. En 1913, il entra à la "TRIBUNE" qu'il quitta quelque temps après, pour y revenir ensuite définitivement. M. Bilodeau n'est pas seulement un bon linotypiste, mais il est encore un beau et talentueux chanteur que la publicité de Sherbrooke a souvent fois apprécié.

M. Roméo LEMIEUX
LINOTYPISTE

M. Roméo Lemieux est le fils de M. Hilaire Lemieux, décédé. Il est né à Sherbrooke et a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur de cette ville. Il est à l'emploi de la "TRIBUNE" depuis un peu plus d'un an, ayant été auparavant au service du Messenger St-Michel, de cette ville, durant quatre ans.

M. Aurèle BRETON
LINOTYPISTE

M. Aurèle Breton est le frère de M. Ephrem Breton, pressier. Entré d'abord comme messenger à la rédaction, il profita d'une vacance à l'atelier pour apprendre le métier de linotypiste. Il a déjà deux ans de service comme tel à son crédit. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur à Sherbrooke.

M. J.-A. LECLAIR
TYPOGRAPHE

M. J. A. Leclair est le fils de M. Edouard Leclair, de Montréal. Il est typographe à la main depuis dix-huit ans et a travaillé dans plusieurs imprimeries de Montréal avant de se fixer à Sherbrooke. Il est l'un des employés précédeux de la "TRIBUNE", depuis huit ans.

M. Edouard LALIBERTE
TYPOGRAPHE

M. Edouard Laliberté est le fils de M. Georges Laliberté, et est né à Sherbrooke. Après deux ans d'apprentissage au PROGRES DE L'EST, M. Laliberté entra au service de la "TRIBUNE", dès ses commencements, alors que celle-ci était publiée dans l'ancien édifice "Mathieu", aujourd'hui démolli. Sauf un court séjour à l'Imprimerie Moderne et aux ateliers d'un hebdomadaire de Theford-Mines, M. Laliberté a toujours été à l'emploi de notre journal, où il a même été prote pendant cinq ans. Aujourd'hui, M. Laliberté fait partie du personnel de la composition des annonces.

M. Sylva LAMONTAGNE
APPRENTI

M. Sylva Lamontagne est le frère de M. René Lamontagne. Il est né à Sherbrooke et a étudié

ATELIER JOURNAL



M. Léo Lamothe
Gérant de la publicité.

M. Léo Lamothe est le fils de M. Charles H. Lamothe, de Cochrane, Ont. Il est gérant de la publicité à la "TRIBUNE" depuis le 6 juin 1926. M. Lamothe a fait ses études commerciales au collège de Limoulin et au Collège de Lévis. Il a débuté dans le travail de la publicité il y a 12 ans au QUÉBEC DAILY TELEGRAPH, avant la fusion de ce journal avec le CHRONICLE. En 1917-18, M. Lamothe fit du service militaire dans l'armée canadienne aux Indes Occidentales. Il fut chef du bureau des ventes pour les provinces d'Ontario et de Québec à la "Petrie Manufacturing Co." de Hamilton, Ont. Subséquentement, il fut à l'emploi du HAMILTON TIMES du TORONTO WORLD, dans le département de publicité et de l'International Publishing Co. Il revint ensuite à Québec, où il fut attaché durant quatre ans au service de publicité de l'ÉVÉNEMENT, comme assistant de M. E. Castonguay. De là, il passa au STAR, de Montréal, où il demeura deux ans et, finalement, à la "TRIBUNE" de Sherbrooke. C'est dire que le gérant de publicité de la "TRIBUNE" possède une vaste expérience de l'annonce.

NOS CAMELOTS

Nous aurions mauvaise grâce de ne pas mentionner ici, comme faisant un peu partie du personnel de la TRIBUNE, nos petits distributeurs de journaux. Ceux-ci sont au nombre d'une vingtaine et voici leurs noms : M. Henri Bonchard, M. Gaston Lussier, M. Lorenzo Dion, M. Félix Lahaie, M. Maurice Blanchard, M. Hervé Pérusse, M. Gérard Roy, M. Hervé Houde, M. Jean-Louis Blais, M. Alonzo Faret, M. Antonio Doyon, M. Melchior Leclair, M. Raymond Gauvin, M. Robert Daignault, M. Alphonse Paradis, M. Louis Côté, M. Roland Beaulieu, M. Roger Gays, M. Polydor Labonté, M. Camille Gauthier, M. Jean Rancourt.

M. Alfred DesROCHERS
DEPT. DES ANNONCES

M. Alfred DesRochers est le fils de feu M. Honoré DesRochers, autrefois de St-Etienne d'Orford. Il a étudié au Collège Séraphique des Trois-Rivières. En juillet 1925, il entra à la rédaction de la "TRIBUNE", où il fut successivement reporter, traducteur de dépêches et rédacteur de la page sportive. En septembre 1927, il eut l'idée de fonder un hebdomadaire à Coaticook, et, de fait, ce journal parut peu de temps après, décoré du joli nom de l'ÉTOILE DE L'EST. Cet hebdomadaire est aujourd'hui bien vivant, et c'est une des joies de M. DesRochers de penser qu'il aida à lancer le dernier-né des hebdomadaires de nos cantons. Le 7 avril 1928, M. DesRochers revint à la "TRIBUNE" mais cette fois au département des annonces, où il ne semble pas trop regretter ses anciens compagnons de la rédaction. M. DesRochers a collaboré à plusieurs revues et journaux canadiens et américains. Il est aussi l'auteur d'un volume de vers intitulé: "L'Offrande aux Vierges folles".

Mlle Olive LYNCH
DEPT. DES ANNONCES

Mlle Olive Lynch est la fille de M. Thomas A. Lynch, de South Durham, et est née à L'Angevin. Elle a étudié chez les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame à Windsor Mills. Mlle Lynch fait partie du personnel du département des annonces à la "TRIBUNE" depuis le mois de mai 1926, et elle est la comptable du département, ainsi que secrétaire de l'administration.

Mlle Anna TOUSIGNANT
DEPT. DES ANNONCES

Mlle Anna Tousignant est la fille de feu M. J. E. Tousignant et est née à Sherbrooke. Elle a étudié chez les Soeurs de la Congrégation du Mont Notre-Dame. A l'emploi de la "TRIBUNE" depuis trois mois, Mlle Tousignant y a charge des annonces classifiées.

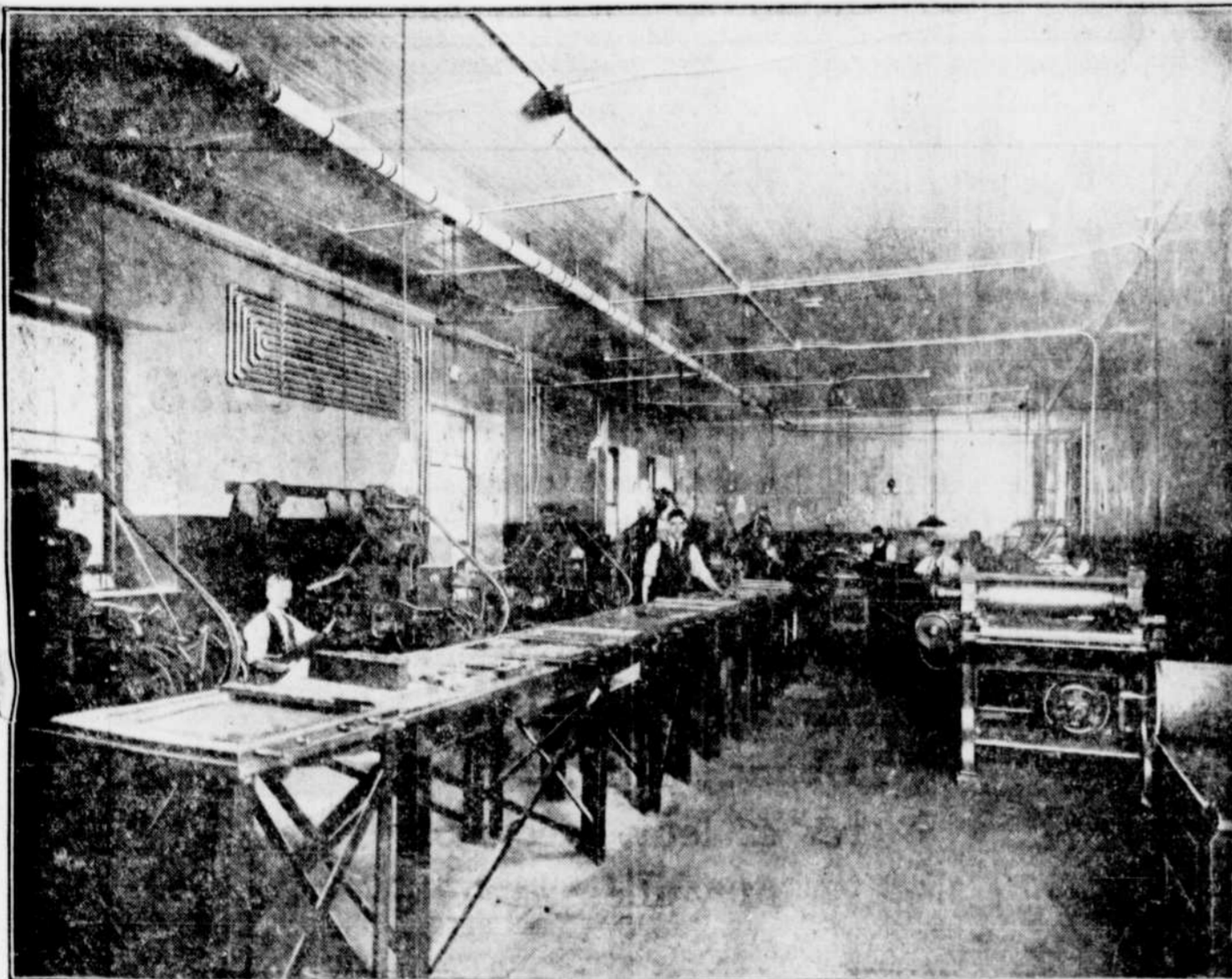
Mlle Claire BEDARD
COMPTABLE

Mlle Claire Bédard est la fille de feu M. Léon Bédard et est née à Sherbrooke, où elle a fait ses études à l'Académie Sainte-Marie, de Sherbrooke-Est. A la TRIBUNE, elle remplit les fonctions importantes de comptable, depuis deux ans et demi.

Mlle Antoinette BEDARD
TELEPHONISTE

Mlle Antoinette Bédard est la sœur de Mlle Claire Bédard et est née à Sherbrooke. Elle a fait ses études à l'Académie Sainte-Marie de Sherbrooke-Est. A la TRIBUNE, c'est elle qui a charge de l'échange téléphonique, et elle s'acquitte d'autant mieux de sa besogne qu'elle avait acquis auparavant une longue expérience au bureau local de la Cie de Téléphone Bell.

Ateliers de la composition du journal



C'est ici que se fait la composition du journal. Six gros linotypes y reproduisent les articles qui sont ensuite insérés sur les formes qu'on voit alignées au milieu de la pièce. Chaque forme représente une page. Les formes passent ensuite sous le rouleau que l'on voit à droite, produisant une matrice qui est envoyée à la clicherie avant d'être mise sous la presse, dernière opération avant la publication du journal. — Au fond de cet atelier, on voit les typographes à l'œuvre sur la machine à composer les titres et les annonces (Ludlow) et le "trim-O-saw".

M. Conrad LEBLANC
LINOTYPISTE

M. Conrad Leblanc est le fils de M. Joseph Leblanc, de Sherbrooke, et est né à Saint-Adolphe de Boucherville. C'est un linotypiste de huit ans d'expérience qui a fait, lui aussi, son apprentissage à la "TRIBUNE".

M. Felicien FISETTE
LINOTYPISTE

M. Felicien Fiset est le fils de M. Henri Fiset, de Sherbrooke. Il est l'un de ceux qui ont appris le métier de linotypiste à la "TRIBUNE", et a cinq ans d'expérience sur la machine à composer. Comme tous nos linotypistes, M. Fiset ne regrette rien de ses années d'apprentissage.

M. René LAMONTAGNE
APPRENTI

M. René Lamontagne est le fils de M. Edmond Lamontagne, de Sherbrooke, et est né en cette ville. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur à Sherbrooke. A la "TRIBUNE" depuis trois ans, M. Lamontagne est apprenti, dans le département des impressions.

M. Gérard PRINCE
APPRENTI

M. Gérard Prince est le fils de M. Joseph Prince, de Sherbrooke,

et est né à Warwick. Il a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur de Sherbrooke, et est apprenti-typographe à la "TRIBUNE" depuis six mois.

M. Ephrem BRETON
PRESSIER

M. Ephrem Breton est le fils de M. Vital Breton, de Sherbrooke. Il est né en cette ville et a étudié chez les Frères du Sacré-Coeur. Il a treize ans de services à la "TRIBUNE", où il a fait son apprentissage. M. Breton a travaillé durant quelques années à la composition, dans le département des travaux de ville. Depuis, nombre d'années, rependant, il est pressier sur la presse à journal.

M. J.-E. RANCOURT
PRESSIER

M. J.-E. Rancourt est le fils de M. Jean Rancourt, de Beauceville, et est né à cet endroit. Il a, lui aussi, étudié chez les Frères Maristes, de Beauceville. Il est au service de la "TRIBUNE", comme pressier, sur la presse à journal, depuis une douzaine d'années.

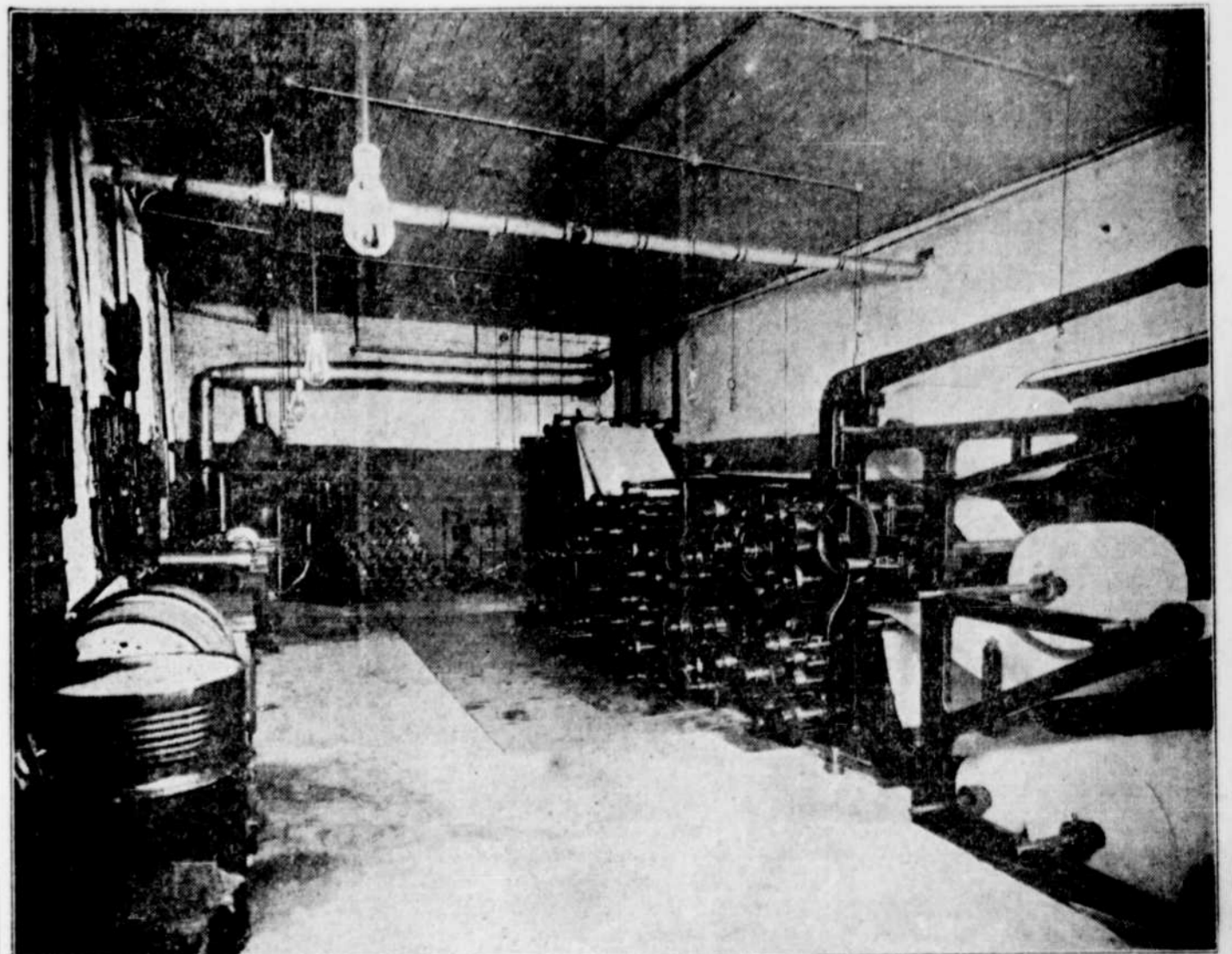
— Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut devorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut pour ainsi dire mâcher et digérer. BACON

— Nous vivons dans une variété de conditions, et admettant que nous sommes en bien ou en mal, nous sommes heureux ou malheureux. SPINOZA

Les colonnes de La Tribune ouvertes à tous ses lecteurs pour l'expression de leurs opinions et la diffusion des nouvelles

Toute communication d'intérêt public et toute nouvelle sérieuse sont accueillies avec plaisir et publiées dans notre journal sous le plus court délai possible. Les sujets traités par nos correspondants sont laissés entièrement à leur jugement et à leur discrétion. Il est évidemment essentiel que ces sujets soient marqués au coin du bon goût et des convenances, ce qui est plus important que le style de la composition. Nous invitons la critique constructive exprimée avec franchise et énergie, pourvu qu'elle ait pour objet définitif le bien public. Quant aux nouvelles nous nous faisons un plaisir de publier toutes celles que nous recevons, et si l'un de nous fait simplement parvenir les faits essentiels d'un événement quelconque, nous nous efforçons d'en faire un récit aussi complet que possible en nous basant sur les faits portés à notre connaissance. Toutes les communications qu'on nous envoie doivent porter la signature de leurs auteurs. Il n'y a pas d'exception à cette règle. Nous considérons les lettres anonymes comme pires qu'inutiles et elles prennent invariablement le chemin du panier aux rebuts. Nous profiterons de l'occasion pour donner à nos correspondants quelques conseils touchant la préparation de leur copie. En premier lieu il est préférable de n'écrire que sur un côté du papier, car dans le cas où la communication couvre plusieurs pages, le travail de composition peut alors être divisé entre deux opérateurs de linotype. Les noms, les adresses et les dates sont de plus grande importance. Nous recevons souvent des communications très intéressantes que nous ne pouvons publier, parce que des noms de baptême ou des adresses ont été omis. Un instant de réflexion suffira à faire comprendre qu'il y a généralement un très grand nombre de personnes du même nom dans un district et que l'omission des noms de baptême ou des adresses pourrait donner lieu à des malentendus infiniment regrettables. Faites-nous parvenir vos communications aussi à bonne heure que possible, afin que notre personnel ait le temps d'y accorder l'attention nécessaire.

Atelier de la presse à journal



C'est ici que se fait la dernière opération avant la publication du journal. Les matrices sont d'abord apportées à la clicherie qu'on voit à gauche au fond. Chaque matrice forme ensuite un rouleau qui est appliqué à la presse laquelle est mise en opération dès que toutes les pages du journal ont passé par la clicherie. Le journal sort ensuite de la presse dans l'état que nos lecteurs le reçoivent. La production de la presse est de 30,000 copies à l'heure. La presse est une Duplex rotative huit cylindres et peut imprimer un journal de seize pages à la fois. Elle porte environ deux tonnes de papier et absorbe en moyenne 1,500 à 2,000 livres par numéro ordinaire. La presse est actionnée par un moteur de 25 forces. — M. Ephrem Breton est pressier, avec l'aide de M. J.-E. Rancourt.

NOTULES HISTORIQUES

(Suite de la page 9)

Arthur Chevalier, que M. Florian Fortin soit autorisé à faire préparer un plan de convention et de le signer pour et au nom de la compagnie entre la Cie de Publication la "TRIBUNE" Ltee et MM. Ludger Forest et Wilfrid Grégoire, aux fins de modifier le bail qu'a la dite compagnie dans le local actuellement occupé par ses ateliers et de permettre aux dits MM. Forest et Grégoire de construire au-dessus des ateliers des étages superposés, selon leur désir.

22 janvier 1916. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. A. Chevalier, J. Nicol, F. Fortin et C. A. Robidoux, secrétaire. Le gérant, M. Fortin, est autorisé à acheter une machine linotype No 8 de la Canadian Linotype Co au prix de \$3,000, comptant. Autorisation d'un emprunt de \$2,000.

22 mars 1916. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. C. E. Therrien, A. Chevalier, F. Fortin et C. A. Robidoux. On admet le principe d'un prochain grand concours de circulation. M. Fortin est autorisé à acheter une nouvelle machine, genre monotype.

22 septembre 1916. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, F. Fortin et C. A. Robidoux. Discussion sur divers sujets intéressant la compagnie. M. Fortin est autorisé à acheter la Cie Miller et Richard pour l'achat d'une grande presse rotative "Duplex".

18 novembre 1916. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. Nicol, T. Bélanger, A. Chevalier, F. Fortin, C. E. Bachand, F. Fortin, B. C. Howard et C. A. Robidoux, et par procurations: MM. P. Savoie, Docteur P. Pelletier et Mme J. A. Gauthier. M. Fortin fait un résumé succinct du rapport financier pour l'année 1915-16. Ce rapport indique une augmentation considérable dans les surplus provenant des travaux d'impressions, les travaux de ville, le concours de circulation, les annonces, etc. Le rapport est adopté à l'unanimité et à la grande satisfaction de toutes les personnes présentes.

Tous les directeurs de l'année précédente sont réélus, sauf M. J. Lacombe qui est remplacé par M. T. Bélanger.

18 novembre 1916. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, F. Fortin, T. Bélanger et le secrétaire. Mgr Tanguay est réélu président du bureau de direction; M. Therrien, réélu vice-président et M. C. A. Robidoux réélu secrétaire. On approuve la suggestion faite par M. Fortin au sujet de la location de la cave du "Casino", où l'on installera plusieurs machines et dont on se servira en partie comme entrepôt pour le papier à journal.

18 décembre 1916. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, A. Chevalier, J. Nicol, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. Dorénavant MM. Florian Fortin et C. A. Robidoux sont autorisés à signer les chèques et autres effets négociables et à faire affaire au nom de la "TRIBUNE" à la banque d'Hoche-laga. Le gérant, M. Fortin est autorisé à signer au nom de la "TRIBUNE" un bail avec MM. Forest et Grégoire pour la location de la cave de l'édifice "Casino".

10 février 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: MM. J. Nicol,

A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. On approuve le transfert à Mgr Tanguay de \$2,000 de débentures comme garanties collatérales pour argents avancés.

4 août 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. C. E. Therrien, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. Le rapport financier pour l'année 1916-17 est adopté.

4 août 1917. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, E. W. Tobin, J. Nicol, A. Chevalier, B. C. Howard, F. Fortin, T. Bélanger, G. Barthe, O. Fournier, F. Fortin et par procurations: l'hon. S. Fisher, F. Savoie et Mme J. A. Gauthier. Le rapport financier de l'année est présenté aux actionnaires et adopté. M. Florian Fortin fait suivre ce rapport de plusieurs explications relatives à la circulation du journal, aux principales dépenses encourues dans le cours de l'année, et à l'augmentation du prix des annonces, etc. M. E. W. Tobin propose appuyé par M. T. Bélanger, qu'une nouvelle émission de débentures au montant de \$25,000 soit faite avec garantie sur les propriétés de la compagnie. Adopté. M. F. N. McCrea est nommé directeur et remplacé de M. E. Codère. C'est le seul changement dans le bureau de direction.

4 août 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. E. C. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, E. W. Tobin, F. N. McCrea, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. Election des officiers comme suit: Mgr E. C. Tanguay, réélu président; MM. C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, M. C. A. Robidoux, réélu secrétaire. Création d'un bureau de contrôle composé de Mgr Tanguay et de MM. C. E. Therrien, E. W. Tobin, J. Nicol et A. Chevalier, avec charge de régler les affaires financières et en général de prendre la question des intérêts de la compagnie.

9 octobre 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: MM. C. E. Therrien, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. On autorise le transport de \$5,000 de débentures au nom de Mgr Tanguay, comme garanties collatérales d'une somme d'argent prêtée par celui-ci à la dite compagnie.

13 novembre 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire.

29 décembre 1917. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. Une résolution à l'effet que des débentures au montant de \$8,000 (émission autorisée à l'assemblée du 4 août 1917) soient déposées en sûreté collatérale, à la Banque d'Hoche-laga, comme garantie aux signataires de la lettre de crédit de \$4,000, donnée à la dite banque. On décide que dorénavant le prix de l'abonnement à la "TRIBUNE" sera de \$4.00 par année pour la ville, et sera de \$3.00 pour la campagne.

23 mars 1918. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin et le secrétaire. M. Fortin fait part à l'assemblée de plusieurs projets pour le département des impressions.

19 avril 1918. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, C. E. Therrien et F. Fortin.

lin administrateur-gérant, donne sa démission devant prendre effet le 15 mai 1920, date où il sera remplacé comme directeur-gérant par M. C. A. Robidoux.

15 mai 1920. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger et F. Fortin. La démission de M. Florian Fortin, comme directeur-gérant, est acceptée.

15 mai 1920. — M. Florian Fortin s'en va à Québec prendre charge du journal "l'Événement", et M. C. A. Robidoux, jusque-là rédacteur en chef de la "TRIBUNE", devient directeur-gérant de ce journal.

30 août 1920. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger et C. A. Robidoux. Etude du rapport financier. Le même jour, deuxième réunion des directeurs. M. C. A. Robidoux est réélu pour une période de douze mois, comme directeur-gérant.

9 octobre 1920. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, A. Chevalier, C. E. Bachand, T. Bélanger, G. Bégin et C. A. Robidoux. Le rapport financier du 30 juin 1920 est adopté. Tous les directeurs de la compagnie sauf M. Fortin, parti, sont réélus pour l'année courante. M. Fortin est remplacé par M. C. A. Robidoux. Le bureau exécutif formé de Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, J. Nicol, F. Fortin et C. E. Therrien, chargé de régler les affaires financières de la compagnie. M. J. B. Lapointe est nommé contrôleur.

21 décembre 1918. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin. Les minutes, des deux assemblées précédentes sont adoptées. M. Fortin, gérant, fait part aux directeurs d'un voyage qu'il a fait en Ontario et au cours duquel il a obtenu ou renouvelé plusieurs importants contrats d'annonces. Renouvellement du bail de location passé entre la compagnie et MM. J. W. Grégoire et L. Forest sur le local dans l'édifice Casino.

1er février 1919. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, A. Chevalier, T. Bélanger, et F. Fortin. Etude de plusieurs questions concernant l'état financier de la compagnie.

8 février 1919. — Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. B. Lapointe, A. Chevalier, T. Bélanger et F. Fortin. Discussion de plusieurs questions intéressant la bonne gouverne de la compagnie.

22 mars 1919. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger et F. Fortin. On discute la question de l'achat d'un terrain pour la "TRIBUNE".

19 septembre 1919. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, J. Nicol, T. Bélanger, A. Chevalier et F. Fortin. Discussion autour d'un projet de construction pour le personnel et l'outillage du journal. Etude du rapport financier. Ajournement au 20 septembre.

20 septembre 1919. — Reprise de l'assemblée des directeurs commencent la veille. Présents: Mgr Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien. Etude de questions générales.

10 avril 1920. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien, J. Nicol, A. Chevalier, T. Bélanger, F. Fortin. Etude du rapport financier. M. Florian Fortin

et le matériel du journal mais à la fin on décide que la "TRIBUNE" accepte l'offre de MM. Grégoire et Forest pour une extension de bail de deux ans.

15 novembre 1922. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Jacob Nicol, MM. J. B. Lapointe et C. A. Robidoux. Etude du rapport financier de la compagnie.

15 novembre 1922. — Assemblée des actionnaires. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. Jacob Nicol, MM. J. B. Lapointe, C. E. Bachand et C. A. Robidoux. Etude du rapport financier.

15 septembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: M. C. E. Therrien, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, L. Forest et C. A. Robidoux. Achat d'une horloge destinée à enregistrer le temps des employés de la "TRIBUNE".

3 novembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien et C. A. Robidoux. Etude du rapport finan-

cier de la compagnie, puis adoption des deux rapports de 1922 et 1923.

14 juillet 1925. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, MM. E. W. Tobin, F. N. McCrea, A. Chevalier, L. Forest, C. E. Therrien et C. A. Robidoux. Lecture de la lettre de démission du gérant de la "TRIBUNE", M. C. A. Robidoux, qui demande instamment aux directeurs présents de le libérer au plus tôt de cette charge, vu son départ prochain pour les Etats-Unis. La démission de M. Robidoux est acceptée. Renouvellement du bail de trois ans entre la compagnie et le Dr Ludger Forest, propriétaire de (A suivre en page 6)

Le bureau exécutif comprend: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. B. Lapointe, J. Nicol, C. E. Therrien et A. Chevalier.

15 septembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: M. C. E. Therrien, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, L. Forest et C. A. Robidoux. Achat d'une horloge destinée à enregistrer le temps des employés de la "TRIBUNE".

3 novembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien et C. A. Robidoux. Etude du rapport finan-

Le bureau exécutif comprend: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. B. Lapointe, J. Nicol, C. E. Therrien et A. Chevalier.

15 septembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: M. C. E. Therrien, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, L. Forest et C. A. Robidoux. Achat d'une horloge destinée à enregistrer le temps des employés de la "TRIBUNE".

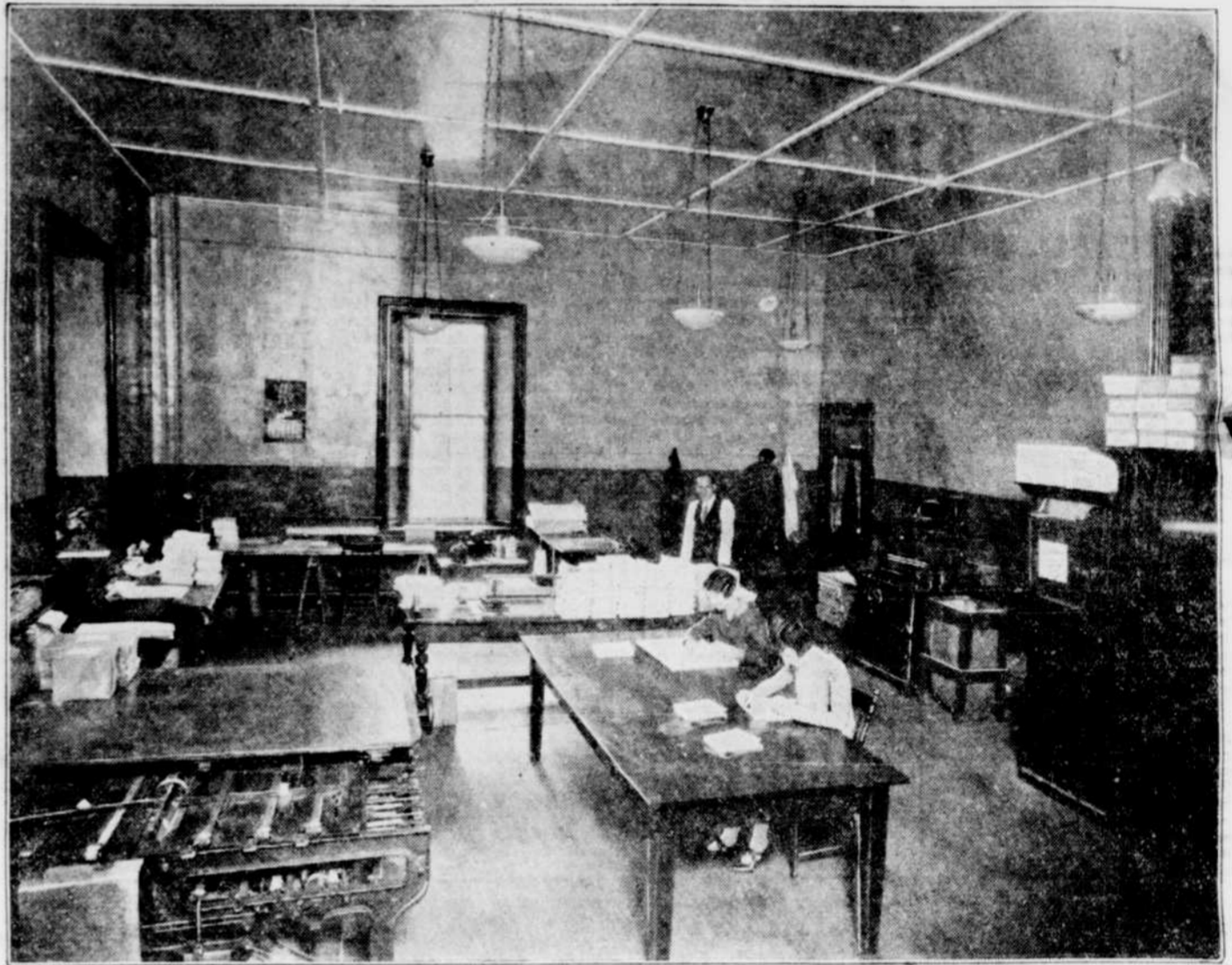
3 novembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien et C. A. Robidoux. Etude du rapport finan-

Le bureau exécutif comprend: Mgr E. C. Tanguay, MM. J. B. Lapointe, J. Nicol, C. E. Therrien et A. Chevalier.

15 septembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: M. C. E. Therrien, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, L. Forest et C. A. Robidoux. Achat d'une horloge destinée à enregistrer le temps des employés de la "TRIBUNE".

3 novembre 1923. — Assemblée des directeurs. Présents: Mgr E. C. Tanguay, l'hon. J. Nicol, MM. J. B. Lapointe, C. E. Therrien et C. A. Robidoux. Etude du rapport finan-

Département de la reliure



M. Alphonse Huard, surintendant de la "Tribune", est photographié ici dans l'un des importants départements dont il a la direction: celui de la reliure. C'est là que sont assemblés, reliés et expédiés les livres, brochures, pamphlets, etc., qui sortent des ateliers de la "Tribune". Mlle Geogianna Bisson et Yvonne Beaulne, attachées à ce département, sont au travail.

Les correspondants de La Tribune en convention à Sherbrooke



Cette vignette fut prise lors de la convention des correspondants de la "Tribune", au cours de la semaine de l'Exposition de cette année. Au premier rang, on remarque Son Honneur le maire Tétreau, M. C. B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes; M. l'abbé J.-D. Moirin, de Coaticook; M. l'abbé Philippe Desrangers, de Bromptonville, deux de nos correspondants, et M. Florian Fortin, administrateur du journal. Tout le personnel de la "Tribune" s'était joint à nos correspondants à cette occasion.

Les Bons Édifices ont Besoin de Bons Plans

Les plans de transformation du nouvel Immeuble de la "Tribune" ont été préparés et leur exécution surveillée par

J. W. GRÉGOIRE
Architecte

Edifice Grégoire

36 Wellington Nord

SHERBROOKE, P. Q.

TÉL. 280

Représentants de La Tribune aux Etats-Unis



M. E. M. BURKE
New York

M. Clarence KUIPERS
Chicago

M. F. MAHONEY
New York

"La Tribune", pour des fins de publicité, est représentée aux Etats-Unis par les bureaux de Burke, Kuipers & Mahoney, Inc., de New-York, Chicago, Boston et Détroit.

M. Edmund Burke, qui est le président de cette maison est aussi à la tête d'un autre bureau, E. M. Burke & Associates, pour la représentation au point de vue publicitaire nationale de sept des grands quotidiens de Hearst.

Nous publions ci-dessous une lettre que vient de nous adresser M. Burke et qui est très intéressante par certains côtés, bien qu'elle soit un peu pesante par l'abondance des compliments exagérés qu'elle adresse à notre administrateur. Si l'enthousiasme peut faire dire bien des choses écrites à un homme d'affaires "Yankee", une vieille amitié d'une dizaine d'années peut lui faire littéralement dépasser toutes les bornes — qu'on en juge.

New York, October 12th 1928.
Mr Florian Fortin,
La Tribune,
Sherbrooke, Québec.

Dear Mr Fortin:

Please accept the most sincere, hearty congratulations and good wishes, both for myself and our organization on the wonderful success you have made of the Sherbrooke "La Tribune" in so short a space of time.

You are also to be congratulated in bringing this property to a point where you can occupy, as you do a magnificent new building with the most modern newspaper equipment. While I have had every reason to look forward to your remarkable success in Sherbrooke, I must confess that you reached the goal much quicker than I had thought possible.

I wish most sincerely that I can be with you and your many friends at the opening of your new building and it will be a real pleasure to tell you personally and also tell your many friends in Sherbrooke how thoroughly I have enjoyed your personal friendship for the past several years, and how much I have admired your great ability, enterprise and integrity throughout our long personal and business relationship.

The Sherbrooke community is to be congratulated on the fact you were willing to leave the larger community, with great opportunities, and east your lot among them and produce for them such a fine paper as you are producing. However, I can fully appreciate that you were attracted to so delightful a community as Sherbrooke, surrounded as it is by the richest and most prosperous section of Québec Province. There are many things that compensate us at times in a smaller community that are not available in the larger metropolitan cities, and I can well imagine how happy you are to be in Sherbrooke and to have so quickly and so successfully accomplished what you set out to do.

I want you to know, Mr Fortin, that it is a pleasure for not only myself personally, but for entire organization, to be connected with your publication in a business way as your American representatives. We have the representation of a number of very fine newspaper properties, such as the Boston American and Advertiser, Syracuse N. Y. Journal-American, Rochester, N. Y. Journal-American,

New-York, 12 oct., 1928.
M. Florian Fortin,
La Tribune,
Sherbrooke, Québec.

Cher M. Fortin,

Veillez accepter mes plus sincères et plus cordiales félicitations et mes bons souhaits, ainsi que ceux de notre organisation, à l'occasion du succès merveilleux que vous avez fait de "La Tribune", de Sherbrooke, dans un si court espace de temps.

Vous méritez aussi des félicitations pour avoir développé cette entreprise au point que vous êtes en position d'occuper, comme vous le faites, un nouveau local magnifique, équipé de la façon la plus moderne en vue de la publication d'un journal.

Bien que j'eusse toutes les raisons d'anticiper votre remarquable succès

Detroit, Mich. Times
Atlanta Ga. Georgian-American.
Washington D. C. Herald.
Baltimore, Md. American.
Then too, we represent in the State of Texas:
Dallas Dispatch.
Austin American-Statesman.
Waco News Tribune
Port Arthur News
Orange Leader
In Illinois:
Rockford Republic
In Indiana:
Gary Post Tribune
Hammond Times
Lebanon Reporter.
In Pennsylvania:
Greensburg Tribune Review
In Iowa:
Atlantic News Telegraph
In Halifax N. S. — Herald-Mail.

and we operate with main offices in New York and Chicago and strong branch offices in Boston, Detroit, Atlanta, Los Angeles and San Francisco. So you always know, Mr Fortin, that the story of Sherbrooke and "La Tribune" is being told to every worthwhile business institution in the States by a corps of what in my judgment is the most efficient sales staff in our line of business in the States.

With all my heart I wish you continued success and please feel that you can always call on me or any member of our organization at all times to serve "La Tribune" or any of your friends in any way we may be in a position to serve.

With cordial personal regards I am,
Most sincerely yours,
E. M. Burke.

Angeles et San Francisco. Par conséquent vous pouvez être sûr, M. Fortin que l'histoire de Sherbrooke et de la "Tribune" est portée à la connaissance de toutes les institutions commerciales importantes du pays par une organisation dont le personnel de ventes, dans mon opinion, est le plus effectif qui existe aux Etats-Unis dans notre ligne d'affaires.

Je souhaite de tout coeur que vos succès se continuent, et veuillez croire que vous pouvez compter en tout temps sur moi et sur tous les membres de notre organisation pour rendre service à la "Tribune" ou à vos amis, de quelque manière que nous puissions être en position de le faire.

Avec salutations personnelles cordiales, je suis,
Très sincèrement à vous
E. M. Burke.

—La gloire est comme un rond sur l'eau, qui va toujours grandissant, jusqu'à ce qu'il se disperse en rien du tout.
SHAKESPEARE

LE "LUDLOW" TYPOGRAPH

Une invention comparativement récente, et d'une grande utilité dans la préparation d'un journal.

De nouvelles inventions surgissent régulièrement dans tous les genres d'industries, et l'art de l'imprimerie n'est pas le plus lent à prendre avantage de tout ce qui peut éliminer les pertes et améliorer son outillage. Le "Ludlow Typograph" est l'une des machines les plus nouvelles de ce genre installées aux ateliers de "La Tribune", et elle sert à la préparation des unités de nouvelles, et des annonces dans lesquelles on utilise des caractères d'imprimerie de fort volume.

pe, car les lignes de caractères sont formées de la même manière dans les deux cas. Il y a toutefois entre les deux machines une grande différence, c'est que les matrices pour le "typograph" sont ajustées à la main, au lieu de l'être à l'aide d'un clavier, comme dans le cas du linotype. Les matrices peuvent être de toutes les grandeurs, à partir de quatre jusqu'à quarante points. Toutes les variétés de caractères d'imprimerie peuvent être utilisées par cette machine, en sorte que ses possibilités sont pratiquement illimitées.

Les matrices sont ajustées à la main, comme nous le faisons remarquer plus haut, dans un "stick" ou composeur, qui est simplement une pièce de fer rectangulaire construite de telle façon que les matrices, s'y ajustent parfaitement. Lorsqu'on atteint l'extrémité du composeur on ajoute du blanc entre les mots de façon à "justifier" la ligne, comme disent les typographes. Lorsque le composeur est prêt à être transformé en caractère d'imprimerie, il est placé, le côté exposé des matrices en bas sur une ouverture pratiquée

dans la table de la machine, et l'opérateur pousse un levier qui met le mécanisme en mouvement. Chaque opération à partir de ce moment s'exécute d'une façon automatique. Le plongeur du crouset projette justement assez de plomb fondu dans le moule pour le remplir, ainsi que les matrices qui en forment le sommet. La partie moule est solidifiée par un système de refroidissement à l'eau et au bout de quelques secondes elle sort de l'intérieur de la machine, et est déposée automatiquement dans une gale.

C'est pour ainsi dire un axiome que l'industrie n'emploie que les machines les plus propres à exécuter d'une manière effective le travail voulu. Ainsi une machine employée par un moulin à scie n'épargnera peut-être qu'un demi-centin par billet coupé, mais si ce demi-centin représente à la fin de l'année un montant plus considérable que le prix de la machine et de son opération, cette machine sera utilisée dans chaque moulin à scie du pays. Le "typograph" remplit ces conditions. Pour des raisons que comprennent facile-

ment tous les imprimeurs, les caractères d'imprimerie ne peuvent être fabriqués qu'à l'aide d'un métal d'une résistance limitée, et la durée du caractère est particulièrement courte lorsqu'il est soumis chaque jour aux procédés du clichage. Le "typograph" élimine complètement l'usage des caractères d'imprimerie. Ses matrices sont fabriquées d'un bronze pratiquement indestructible. Les lignes qu'il moule sont jetées de nouveau dans le crouset après usage, et le métal est utilisé indéfiniment. Le "typograph" élimine aussi l'embaras causé aux imprimeurs par le fait qu'une certaine quantité de caractères demeure inutilisée sur des formes "mortes", car les matrices du "typograph" peuvent être distribuées aussitôt après leur usage.

—Qu'un homme soit optimiste, cela ne me fait absolument rien; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le premier défend ses opinions; c'est son bien; le second attaque les opinions des autres; et c'est le bien de tout le monde.
MONTESQUIEU

Pour Travaux Electriques Bienfaits

Tous les Travaux
d'Installation
ELECTRIQUE
dans le
NOUVEL EDIFICE
de
LA TRIBUNE
ont été faits
par nous.

L'installation
Electrique
dans
Plusieurs des
Principaux
Edifices
de
Sherbrooke
et des
Cantons de
l'Est
a été faite
par nous.

SPECIALITES
Eclairage et Chauffage
Electriques
Moteurs
Téléphones Automatiques
Cloches d'Appel
Indicateurs
Etc - Etc.

A. Z. PINSONNEAULT
PHOTOGRAPHE
SHERBROOKE
TRAVAIL
ARTISTIQUE ET CONSCIENCIEUX
A PRIX RAISONNABLES

Spécialité
PHOTOGRAPHIE DE GROUPES,
INTERIEURS, EDIFICES
ETC., ETC.

NOUS AVONS FAIT
UNE BONNE PARTIE DE LA
PHOTOGRAPHIE SERVANT
DANS CETTE EDITION

N'attendez pas la poussée des Fêtes pour vous faire photographier. Venez de suite, pendant que vous pouvez prendre tout le temps voulu. Personne ne vous presse. Nous pouvons donner présentement une attention que le surcroît de travail ne nous permettra pas d'offrir dans quelques semaines d'ici.

9 Rue Wellington Nord
Pour Appointment.
Tél. 1237-M.

J. A. CHOQUETTE
& COMPAGNIE
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS
37 Wellington Sud - Tél. 2689
SHERBROOKE

LA MAISON DES BONNES IMPRESSIONS



Vous avez à La Tribune l'outillage le plus complet et le plus perfectionné. Son atelier d'impression est tout à fait moderne et l'un des plus considérables de la Province y compris Montréal et Québec. Rien n'y manque en matériel, en outillage, en ouvriers. Chaque département est sous la charge d'un homme compétent.

IL S'Y FAIT TOUT EN FAIT D'IMPRESSIONS

Livres ou brochures, ouvrages périodiques, journaux ou revues, catalogues, pamphlets, factums, en-têtes de lettres, factures ou enveloppes, tout cela en une seule teinte ou en plusieurs couleurs, notre atelier peut l'exécuter vite et bien.

Nous faisons aussi une spécialité de circulaires pour ventes spéciales. Vous nous fournissez la copie et nous faisons le reste.

L'efficacité de notre établissement — Nos machineries modernes et la compétence de notre personnel,

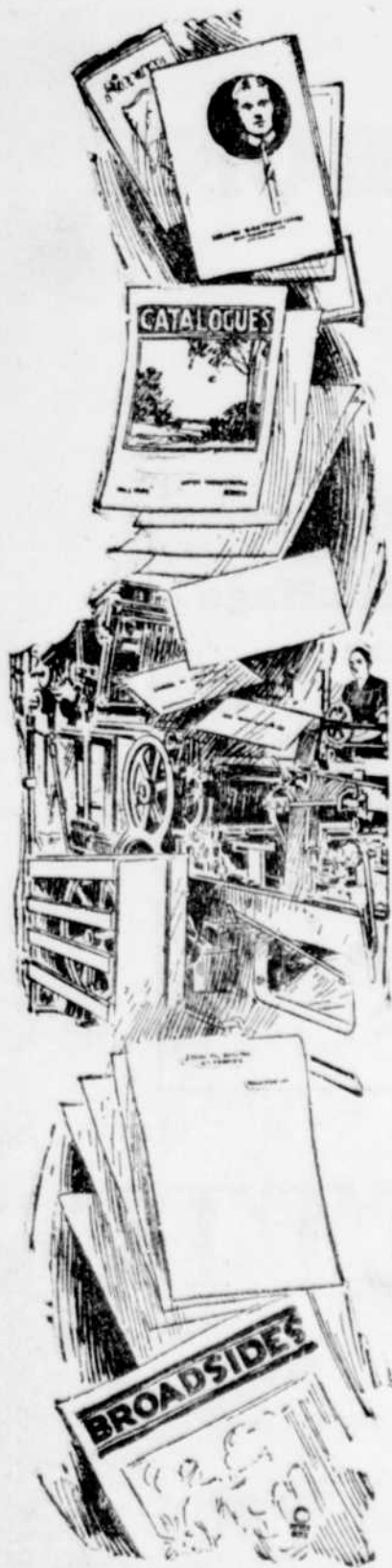
vous assurent un service de tout premier ordre, à des prix justes et raisonnables. Essayez-nous et soyez convaincus.

Avez-vous quelque travail
à faire faire

Demandez le département des impressions, l'un de nos représentants ira vous voir sans retard. Il vous préparera des devis et vous fera des conditions pour toutes sortes de travaux. Vous pourrez les lui donner en bloc, il s'occupera du reste. Ainsi vous aurez plus de satisfaction à aussi bas prix et avec le moins de tracas possible.

Pour ceux qui demeurent
au dehors.

Nous avons un service de commandes par correspondance confié à un homme compétent qui vous soumettra des échantillons et des prix et vous serez servis consciencieusement et à votre satisfaction, avec le minimum de dérangement et de délai. Ecrivez sans retard au: Service des Impressions "La Tribune" Ltée., Sherbrooke.



TÉLÉPHONE 971